



La Grièche



La feuille de contact de la Cellule Ornithologique
du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse
N°66 – Juin 2021

Qu'est-ce qu'une espèce férale ?

Par Thierry Dewitte

Oui, vous serez peut-être étonné(e) que le titre ne soit pas *La Bernache nonnette*... Mais, dans notre chronique hivernale, vous lirez à son propos une mise en doute quant à son origine. En effet, elle fait partie des espèces d'oiseaux nouvellement remarquées hors de leur zone habituelle ou à des moments anormaux de l'année. La question est alors de savoir si le phénomène est naturel et spontané, car il y a des raisons de douter de la nature sauvage de certains oiseaux observés. Ils pourraient en effet s'être échappés de captivité, ce qui me donne l'envie de vous raconter deux anecdotes à ce sujet.



Photo 1 : Bernache nonnette munie d'une bague typique d'élevage, 15/03/2021 à Bogny-sur-Meuse, France, Gavet Daniel.

La première me ramène à l'adolescence. A cette époque, j'ai élevé durant plusieurs années des lapins. Avec eux, je me suis rendu à deux ou trois expositions de petits élevages (lapins, volailles, pigeons, canards, oies, faisans, parfois accompagnés de chèvres et de moutons) où un concours avait lieu pour chacune de ces espèces. Il y avait aussi une cotation de chaque animal opérée par un juge, sur base d'une fiche descriptive permettant de l'évaluer par rapport aux standards de sa race. J'ai été très surpris d'y découvrir divers types de canards de surface et plongeurs indigènes, mais surtout d'autres espèces dites 'exotiques'.

Le travail de l'éleveur consiste à obtenir une descendance qui respecte les caractères de l'espèce souhaitée, en choisissant les parents reproducteurs et en les isolant des autres, son objectif étant de revendre ensuite les jeunes au meilleur prix possible.

Parfois, l'hybridation est volontaire (l'éleveur cherche à obtenir un résultat donné par la formation d'un couple spécifique qu'il sépare des autres), car certains oiseaux hybrides se vendent plus chers que ceux de l'espèce. Ces individus sont en général considérés comme 'oiseaux d'ornement'. Normalement, vu leur prix (sur Internet, une paire de Bernaches nonnettes coûte entre 90 et 150 euros), on les empêche de voler, en leur infligeant un éjointage¹, alors qu'ils sont tout jeunes. Sans cela, ils peuvent s'échapper... Certains individus, ayant été épargnés, sont redevenus sauvages.

L'élevage est un domaine que je ne connaissais pas avant de participer à ces expositions. Il y a des éleveurs passionnés, au point d'en faire leur métier. Durant les années quatre-vingt, nous en avons un bel exemple à Sautour.

La seconde anecdote se situe à l'époque de mon graduat. J'ai eu l'occasion de séjourner avec toute ma classe quatre jours à Londres, pour l'étude des parcs, des jardins et des villes nouvelles.

¹ L'éjointage est une pratique qui consiste à couper le bout de l'aile des oiseaux d'élevage afin de les empêcher de voler.



Les parcs londoniens abritent de grands étangs, urbains certes, mais gérés de telle façon qu'une certaine nature peut s'y exprimer. Les anatidés 'de toutes plumes' y étaient singulièrement abondants. Nous y étions au début du mois de mai et ils étaient visiblement tous nicheurs.

Photo 2 : Bord de Meuse, Godinne, Olivier Colinet. L'oiseau se laisse approcher de très près, serait-il d'origine domestique ?

En les déterminant, j'ai eu l'impression de faire le tour des anciennes colonies britanniques, comme si l'envahisseur en avait ramené des espèces qui se sont finalement adaptées et reproduites au fil des années, s'étendant peu à peu bien au-delà de leur lieu d'introduction. Dans ce type d'occurrences, on parle d'ailleurs 'd'espèces introduites'. Parfois, elles l'ont été pour la chasse (divers faisans, la Perdrix rouge, ...) ou pour 'restaurer la nature' (en Wallonie, le Grand Corbeau).

Enfin, certains animaux exotiques peuvent avoir été libérés volontairement, par facilité, comme les perruches ou le raton-laveur.

Dans ce cas également, passant de captivité à liberté, ils deviennent par la même occasion féroces.

Quelle que soit la raison de leur présence chez nous, toutes les espèces allochtones qui s'acclimatent à leur nouvel environnement finissent par se reproduire (parfois au risque de devenir invasives, comme la Bernache du Canada ou l'Érismature à tête rousse). Dans ces cas d'adaptation réussie, les espèces sont considérées comme naturalisées. Il devient alors inutile de s'interroger sur leur origine (Ochette d'Égypte, etc.).

Mais voilà, pour d'autres, telle la Bernache nonnette, on peut encore se poser la question. En effet, à l'état sauvage, elle a une écologie bien précise qui fait que sa présence sous nos cieux peut être naturelle, même si exceptionnelle, comme celle de la Bernache cravant, du Fuligule nyroca, ...

La Bernache nonnette (*Branta leucopsis*), enfin...

Il faut se rendre en Zélande au moins une fois dans sa vie, quand on s'intéresse aux oiseaux. Quel spectacle pour les yeux et les oreilles que ces groupes d'oies et de bernaches, volant au crépuscule sous un ciel rougissant, avec en ombre chinoise un moulin à vent à l'arrière-plan... Des centaines, voire des milliers d'entre elles broutent ensemble, ne cessant de marcher tout en cancanant.

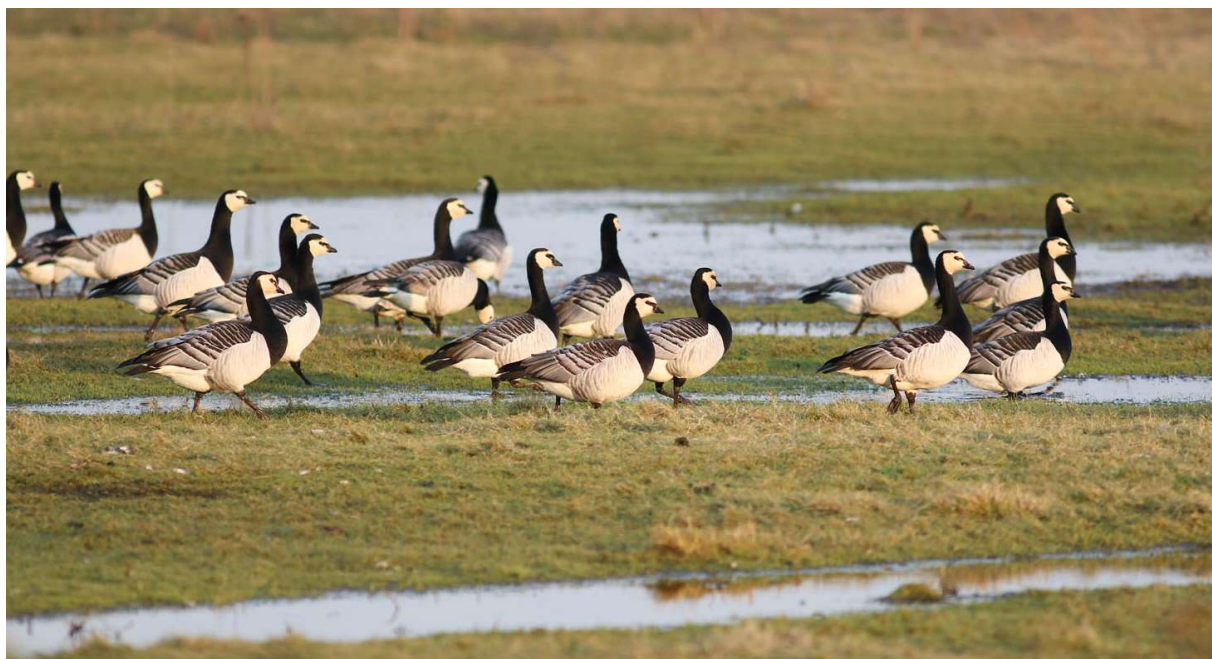


Photo 3 : Zélande, petit groupe de Bernaches nonnettes sous le soleil couchant, Olivier Colinet.

Voilà bien des siècles que la Zélande accueille des rassemblements importants d'un grand nombre d'espèces aquatiques, et ce, malgré les divers aménagements côtiers qui se sont succédés. Ce n'est pas un hasard, car il s'agit d'un delta exceptionnel où trois fleuves se jettent : l'Escaut, la Meuse et le Rhin. Comme dans tout delta, les eaux sont peu profondes sur des étendues de plusieurs dizaines de km², dues au dépôt d'alluvions. Ces dernières s'accumulent au fur et à mesure que le courant des fleuves perd de sa force. À marée basse, un immense garde-manger s'offre chaque fois aux oiseaux dans les vasières (estran) où se découvrent les zostères² dont dépendent les Bernaches cravants. La nonnette préfère les prés salés qui ne sont inondés qu'aux grandes marées. Elle broute également la végétation des prairies humides et des prés pâturés. Parfois elle se rend aussi dans les cultures, mais toujours à proximité de la côte.

Les Bernaches nonnettes arrivent en octobre et repartent en mars-avril, selon une pratique ancestrale. Mais où partent-elles ensuite ? Elles proviennent en tout cas du Grand Nord. Paul Géroudet (1999) nous apprend que celles qui passent l'hiver en Europe occidentale appartiennent à trois populations insulaires distinctes : du Groenland, du Spitzberg et de la Nouvelle-Zemble (archipel situé au nord-ouest de la Russie, des mers de Barents et de Kara). C'est cette dernière population qui est la plus abondante et qui hiverne sur les côtes allemandes et néerlandaises, tandis que les autres vont en Islande, Irlande, Ecosse et Angleterre. En septembre, elles quittent les îles Vajgahch (russes) et la péninsule Yugorski, survolent la mer Blanche, le golfe de Finlande et l'ouest de l'Estonie, pour rejoindre l'Allemagne et les Pays-Bas. Depuis le début des années septante, de petites populations nicheuses se sont établies tout au long du parcours où elles sont en augmentation constante. Au Pays-Bas, trois couples se sont reproduits en 1988 pour atteindre le nombre de 28 en 1993. En 2015, il y avait entre 16.000 et 22.000³ exemplaires en période de reproduction et l'effectif d'hivernants variait de 780.00 à 820.000 !

² Les zostères sont des algues, appelées aussi laitue de la mer.

³ 2013-2015, Vogelatlas in Nederland

Bien qu'en progression ces dix dernières années, la présence hivernale de la nonnette au sud de la Zélande, c'est-à-dire en Flandre, Picardie, Normandie, Bretagne, etc., est réduite. Elle y est surtout observée lors d'une vague de grand froid et toujours le long du littoral. Elle est donc peu encline à pénétrer sur le continent, même si, depuis une vingtaine d'années, elle est signalée chaque hiver sur les grands lacs-réservoirs de Champagne.



Photo 4 : Elles accompagnent des Oies cendrées, comportement d'oiseaux sauvages.
Zélande, Olivier Colinet.

Quelques chiffres encore, mais tirés de www.observations.be. Depuis 2012, le site a enregistré 67 données (en ayant éliminé les doubles entrées, etc.), indiquant une présence irrégulière au fil des années : de trois à onze mentions par an. Elle s'est faite un peu plus discrète depuis 2016. La nonnette a pu être vue à n'importe quel moment de l'année, mais c'est en décembre et janvier, ainsi qu'en avril et mai, voire en septembre, qu'elle est le plus souvent remarquée. À l'exception de deux bandes importantes de 25 ex. en 2012 et de près de 45 ex. en 2020, la toute grosse majorité (76%) des observations concerne un seul oiseau, parfois deux (15%), les autres (9%) révélant de petits groupes de 4 à 7 individus.

Extension de la zone de nidification vers le sud, augmentation des populations nicheuses et donc de la population hivernant à notre porte, vous l'aurez compris, il serait normal que ces phénomènes se répercutent sur le statut régional de l'espèce... et que l'on puisse la voir chez nous, probablement chaque année, en petits nombres, au moins de passage. Malgré tout, il ne faudra pas oublier qu'une partie des nonnettes signalées seront des oiseaux échappés d'élevages, de parcs ou naturalisés. Bref, la question n'est pas simple...

Bernache nonnette, d'où viens-tu ? Bien malin qui pourrait le dire...
Le comportement serait-il le meilleur indice ?



Photo 5 : Une Bernache nonnette, isolée, en compagnie de Bernaches du Canada... on vote pour une origine domestique et donc pour un statut d'espèce férale ? Virelles, Olivier Colinet.



Photo 6 : Volée de Bernaches nonnettes... on vote pour une origine sauvage vu qu'elles migrent par famille, voire à plusieurs familles d'une même région ensemble ? Hermalle-sous-Argenteau, Olivier Colinet.

Pour en savoir plus : Géroudet Paul, 1999. Les palmipèdes d'Europe. Édition mise à jour par Michel Cuisin. Delachaux et Niestlé, Paris, 165-169 pp.

Merci à Philippe Deflorenne et à Meve Dimidschstein pour la relecture du texte, ainsi qu'à Alain Paquet qui m'a fourni les données régionales de 2012-2020 et à Olivier Colinet pour le prêt de ses clichés ! Merci également à vous, pour votre attention.



La Grièche

N°66 – Juillet 2021

SOMMAIRE

- Photo de couverture :
 La Bernache nonnette p. 2
- La chronique de l'hiver dernier p. 7
- Drôle de galle p. 38
- Promenade dans la neige p. 44



natagora

Entre-Sambre-
et-Meuse

Cercles des Naturalistes
de Belgique asbl



Section
LE VIROINVOL

COMITÉ DE RÉDACTION ET DE RELECTURE :

JACQUES ADRIAENSEN, ANDRÉ BAYOT,
PHILIPPE DEFLORENNE, THIERRY DEWITTE,
MEVE DIMIDSCHSTEIN, CHARLES DORDOLO,
PASCALE HINDRICQ, GEORGES HORNEY,
MICHAEL LEYMAN, ALAIN PAQUET.

Chronique d'un hiver peu rigoureux ...

Cette chronique est à coup sûr marquée par la visite d'une star américaine aux barrages de l'Eau d'Heure. L'arrivée d'un Chevalier grivelé, l'équivalent américain de notre Chevalier guignette, a ameuté les ornithologues qui ont débarqué des quatre coins du pays et de bien au-delà parfois. Mis à part cette découverte originale, les BEH ont, comme à leur habitude hivernale, attiré divers oiseaux venus du nord. Ainsi, par exemple, les 5 espèces de grèbes y ont été observées, le Grèbe à cou noir devenant un hivernant de plus en plus régulier. On y a vu aussi les Macreuses brunes ou le Plongeon imbrin. Le Cygne chanteur, hivernant traditionnel dans la zone depuis près de quarante ans, se fait de plus en plus discret. Son site usuel d'Erpion était sans doute moins attractif. La modification du climat y est peut-être pour quelque chose aussi. Une famille, 2 adultes et 4 jeunes, a quand même fait le déplacement. Outre ces espèces, le Sizerin cabaret a été aperçu en de nombreux endroits, durant tout l'hiver.

Philippe Deflorenne

Vous pouvez encoder vos données en ligne sur :

<http://observations.be/> ou sur <http://lagrieche.observations.be/index.php> (même base de données).

L'adresse d'envoi pour les données écrites, les textes et les commentaires éventuels est :

lagrieche@gmail.com ou par courrier postal : 212, rue des Fermes à 5600 Romedenne.

Si vous souhaitez nous soumettre spontanément vos propres photos, merci de nous les envoyer par e-mail à l'adresse suivante : lagrieche.photos@gmail.com

Au cas où vous ne possédez pas d'ordinateur, vous pouvez recevoir *La Grièche* en format papier. Vous pouvez l'obtenir auprès de Thierry Dewitte à l'adresse : **chaussée de Givet, 21 à 5660 Mariembourg.**

Vous pouvez également retrouver les différents numéros de la revue sur le site de la régionale Entre-Sambre-et-Meuse de Natagora : <http://www.natagora.be/esm>, rubrique « nos publications »

Pour le comité de rédaction,

André Bayot et Jacques Adriaensen

LA CHRONIQUE

DECEMBRE 2020 – FEVRIER 2021

Dans l'ensemble, l'hiver 2020-2021 aura été plutôt classique, avec son lot de périodes de douceur, seulement interrompu par une vague de froid sans excès en février. On remarquera que janvier a été particulièrement sombre et pluvieux. A noter aussi la dernière décade de février, durant laquelle le vent de sud-est persistant a sensiblement décalé le flux migratoire des Grues cendrées vers le centre de notre pays.

L'hiver 2020-2021 à Uccle en quelques chiffres (données IRM)

Le tableau ci-dessous est un bilan climatologique de l'hiver 2020-2021 à Uccle (de décembre à février) pour 4 paramètres. La première partie du tableau (cadre bleu) concerne l'ensemble de la saison. La seconde partie (cadre rouge) donne les mêmes valeurs, cette fois mois par mois.

Paramètre :	Température	Précipitations	Nb de jours de précipitations	Insolation
Unité :	°C	l/m ²	jours	heures:minutes
HIVER 2020-21				
Hiver 2020-21	4,7	264,1	54	182 :22
Normales	4,1	228,6	55,2	180 :17
DECEMBRE 2020				
Décembre 2020	5,7	79,9	20	33 :40
Normales	3,9	81	19,3	45 :08
JANVIER 2021				
Janvier 2021	3,0	131,3	23	27 :17
Normales	3,7	75,5	18,9	59 :04
FEVRIER 2021				
Février 2021	5,3	53	11	121 :25
Normales	4,2	65,1	16,9	72 : 54

(*) Définition des niveaux d'anormalité :

Niveaux d'anormalité des valeurs
Valeur proche de la norme
Valeur parmi les 5 plus élevées/faibles depuis 1981
Valeur parmi les 3 plus élevées/faibles depuis 1981

Abréviations :

ESEM = Entre-Sambre-et-Meuse

BEH = Barrages de l'Eau d'Heure

MAEC = Mesures agroenvironnementales et climatiques

DHOE = Dénombrement hivernal des oiseaux d'eau (voir

<https://www.aves.be/index.php?id=1387>)

Plongeon imbrin (*Gavia immer*) : 'La Bête', d'autant que c'est le seul plongeon de cette période, aux BEH à partir du 20/11. Il y aura ses admirateurs, presque journaliers, jusqu'au 08/01. Bravo à ceux qui ont pu profiter de la période Noël/Nouvel-An pour aller l'admirer. Le 02/01, Bernard Hanus nous décrit ceci : « *Le Plongeon imbrin est connu pour son comportement très agressif, vis-vis des anatidés notamment. Notre individu ne déroge pas à la règle et sème la terreur sur la Plate Taille : cet après-midi, alors qu'il était à 200 m du groupe de Macreuses brunes, il s'est aplati sur l'eau, allongeant le cou, le bec au raz de l'eau (posture qu'il adoptera encore après l'attaque ; voir photo), puis plonge pour surgir au milieu des Macreuses brunes, celles-ci s'envolent en panique pour finir la journée en bordure de la berge, en eau peu profonde, visiblement traumatisées par l'attaque de notre imbrin. En jaillissant au sein du groupe, il a d'ailleurs poussé un cri au son si caractéristique qui met une ambiance nord-américaine sur le site. Il est troublant qu'il s'en soit pris aux macreuses qui sont des concurrentes potentielles pour lui, se nourrissant aussi d'écrevisses. Il est en tout cas évident que les Macreuses brunes craignent l'imbrin d'instinct ; auparavant, lors de la première apparition de celui-ci, alors qu'il était encore très loin et indifférent, tout le groupe s'était déjà envolé.* ». Le jour de sa dernière observation, le 02, Christian De Mori note ceci : « *Il a émis quelques ricanements et un chant écourté.* ». En guise d'au revoir, sans doute ?



Grèbe castagneux (*Tachybaptus ruficollis*) : Très peu contacté, voire presque absent cet hiver. Notre 'petit bouchon' est vu en un seul exemplaire aux BEH en décembre, puis, jusqu'en février, sans dépasser un maximum de trois. Il en est de même à Roly, au Fraity. Ailleurs, il faut attendre février et sa lente remontée vers le nord pour découvrir le castagneux sur la Meuse (2 ex. le 12), l'Hermeton (1 ex. le 20) et à Virelles (1 ex. le 26).

Grèbe esclavon (*Podiceps auritus*) : Une seule mention, 1 individu de l'année le 04/01, à la Plate Taille (BEH).

Grèbe à cou noir (*Podiceps nigricollis*) : Contacté à la Plate Taille dès le 30/09 jusqu'au 21/02. Une si longue période n'est pas habituelle !

Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*) : Déjà bien installés aux BEH dès l'automne, les effectifs ne cessent de grimper : après 157 ex. le 08/12, on atteint 179 ex. le 13/12. Ce nombre reste stable au fil des semaines pour totaliser 187 ex. le 16/01. En février, ces piscivores aguerris commencent à se disperser, entreprenant tout doucement de rejoindre les sites de nidification. Il reste 144 ex. le 13/02. En dehors de cet important noyau, l'espèce adopte aussi Virelles où sont dénombrés entre 10 et 25 ex., contre un seul au Fraity à Roly (absence d'alevins suite à l'assec de l'an passé ?), ainsi qu'à l'étang du Mont Rosé à Sivry.

Grèbe jougris (*Podiceps grisegena*) : Ce beau visiteur venu de l'est joue la vedette pendant une quinzaine, du 13 au 28/02, ne montrant nulle crainte face à l'homme, pour le bonheur des photographes... même sans téléobjectif !



Grèbe jougris - 23 02 2021 - BEH - © Charles Henuzet

Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*) : Un peu moins de 200 ex. sont sur les BEH, de jour comme en soirée, au dortoir (199 ex., le 12/12). Au comptage annuel aux dortoirs, on dénombre aussi 41 ex. à Virelles, 4 ex. à Yves-Gomezée, 7 ex. à Couvin, 9 ex. à Petigny et 137 ex. aux BEH, soit un total de 196 ex. Population hivernante stable donc. En dehors de ces lieux de rassemblement, le cormoran est présent ci et là, sur tout site, rivières ou étangs, potentiellement riche en poissons. À la mi-février, les nids des îles de Waulsort et de Ham-sur-Meuse (France) sont occupés. Notons moins d'une dizaine d'ex. posés régulièrement à côté de la héronnière de Virelles et Couvin, dès le retour des échassiers.

Butor étoilé (*Botaurus stellaris*) : Aucune donnée cette fois !

Grande Aigrette (*Casmerodius albus*) : Toujours mentionnée aussi souvent, cette espèce est particulièrement bien suivie. Vues dans toute la région, isolées, en petites bandes, voire en groupes plus importants, pour profiter d'une abondance locale de campagnols (record de 27 ex. le 07/02, dans la vaste prairie située en face du dépôt du TEC à Mariembourg). Mais d'où viennent-elles ? Par chance, un oiseau bagué est repéré : métal sur patte droite, fond blanc avec code PA33 sur patte gauche (identification faite par Hugues Dufourny). L'individu a été bagué le 31/05/2020, jeune au nid, à Luodis en Lituanie, sur la rive orientale de la mer Baltique. Et le voilà pour son premier hiver à Frasnès-lez-Couvin, nous confirmant la venue d'oiseaux d'origine nordique. Combien au total ? Difficile à dire. Contrairement au Grand Cormoran, notre échassier blanc ne bénéficie pas d'un comptage annuel aux dortoirs. Il doit cependant en exister l'un ou l'autre

d'important, notamment au vu de ces 42 ex. dénombrés à Virelles le 12/12 (mais aux BEH ? et à Roly ?), ainsi qu'une série de plus petits, comme à Matagne-la-Petite où une vingtaine de Grandes aigrettes se nourrissent au fil des jours dans un pré, dormant juste à côté, dans une jeune pessière. Mention spéciale pour cette observation de Jonathan Chartier, le 21/02 à Virelles : « *Deux individus paradant marchent le bec relevé de manière synchronisée entre les 2 affûts* ». À suivre ?

Héron cendré (*Ardea cinerea*) : Comme l'espèce précédente, le héron est omniprésent dans toute notre région, sur les plans d'eau les plus vastes (26 ex. le 08/12, sur l'ensemble des BEH ; 11 ex. le 14/12 à Virelles), comme sur les tout petits (1 ex. à Mariembourg, chaque jour, sur une mare de jardin). Se nourrissant de campagnols, les cendrés fréquentent aussi les champs et les prés, comme ces 11 ex. le 22/12, à Frasnes-lez-Couvin. Quand les conditions météo se durcissent, ils peuvent être en difficulté, ainsi Arnaud Laudelout nous décrit, le 26/01 : « *S'envole lorsque je sors dans le jardin à 22h45. Je suppose qu'il était posé sur un toit. Tourne en criant quelques secondes, puis se repose brièvement sur un autre toit, avant de repartir vers l'Eau d'Heure. Il gèle et il reste encore assez bien de neige au sol...* ». Le 06/02, Jean-Yves Paquet nous informe du retour de hérons sur quelques nids, au lac de l'Eau d'Heure (18 nids dénombrés ensuite), tandis qu'il faut attendre le 19 pour Couvin (26 nids) et le 20 pour Virelles (10 nids fin février). Quid de ceux de Féronval (BEH) et de Lompret ? Un cadavre est trouvé le 22/02, prédaté par un carnivore à Seloignes.

Cigogne noire (*Ciconia nigra*) : Seule donnée d'1 ex. en vol, à basse altitude, observé par Andries Vercruysse, le 26/02 à Seloignes !

Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*) : Hivernant de moins en moins loin, elles sont contactées de plus en plus tôt à la sortie de l'hiver. À Couvin, le 06/02, 9 ex. interpellent les hérons de l'îlot du parc St-Roch « *... 13h00, passent au-dessus de la héronnière où elles créent l'émotion, des hérons quittent la tête des arbres et volent vers eux, le tout tourne comme un essaim de mouettes dans tous les sens. Le groupe s'éloigne... les hérons rejoignent leurs nids.* ». Des individus isolés sont ensuite signalés à Chastrès, Laneffe, Boussu-lez-Walcourt, Villers-le-Gambon. Un ex. arrive à Virelles le 14/02, ils sont deux le lendemain et sur le nid le 16. Le 17, une fameuse volée de près de 100 ex. (!) passe à Jamagne. Le 18, un ex. s'installe dans le second nid de Virelles, pendant que le couple parade. Le 20/02, à Couvin, 3 ex. font le buzz sur Internet, car ça y est le couple de la cheminée est peut-être revenu ! Bien qu'ils soient vus en train de survoler la chaussée, mais non, juste de passage, car plus rien en février. À suivre.



Cigogne blanche - 23 02 2021
Virelles © Thomas Bosmans

Cygne tuberculé (*Cygnus olor*) : C'est l'étang du Fraity qui accueille le plus grand rassemblement automnal jusqu'à décembre inclus. Suite à l'assec, les 30 ha se sont transformés en une vaste friche fleurie, puis, sous eau, toute cette végétation pourrissante attire nos herbivores au long cou (qui a dit diplodocus ?). Peu profond, l'étang permet aux cygnes de 'brouter' assez facilement le fond vaseux. Ce sont donc de 30 à 35 ex. qui y séjournent. La source de nourriture s'étant épuisée, leur nombre retombe à 8 ex. le 13/01, puis à 2 ex. le 17/01 et cela reste aussi faible jusqu'à fin février. À la même période, jusqu'à 14 ex. broutent l'herbe et profitent des inondations de l'Eau Blanche sur la vaste prairie en face du TEC, à Mariembourg. À la Plate Taille, on compte 24 ex. le 05/01, contre 4 ex. à Virelles. En dehors de ces quelques endroits, il est très peu renseigné (2 ex. à Marbaix, Momignies et Gozée, par exemple).

Cygne de Bewick (*Cygnus colombianus*) : Une seule donnée d'un exemplaire isolé, le 26/12, en compagnie de six tuberculés à Virelles.

Cygne chanteur (*Cygnus cygnus*) : Une famille, un couple et quatre juvéniles, attendue comme le messie crée l'émotion sur la toile ! Ces 6 ex. sont d'abord découverts à Donstiennes le 02/02, pour être observés ensuite à Roly, au Fraity, du 05/02 au 20/02. Du 11 au 13/02, ils circulent aussi aux BEH. Cette présence annuelle depuis des temps immémoriaux est assez incroyable.

Oie de la Toundra (*Anser serrirostris*) : Anciennement considérée comme une sous-espèce de l'Oie des moissons, elle niche aux abords des plans et des cours d'eau de la toundra et en limite de la taïga. Elle apprécie les prairies et les espaces agricoles humides pour hiverner. Trois ex. sont identifiés le 29/12 à Frasnes-lez-Couvin, par Thomas Coppée. Cette oie se distingue par la petite zone orange qu'elle porte à l'extrémité du bec et par la coloration brune de la tête et du cou qui contraste assez fort avec le restant du corps.

Oie cendrée (*Anser anser*) : Très discrètes, de 1 à 4 ex. aux BEH et leurs environs, parfois mêlées aux Bernaches du Canada. Sont-elles vraiment d'origine sauvage ? Par contre, les données suivantes correspondent plus sûrement à des oiseaux sauvages : 12 ex. formant un V assez bas, passent au-dessus du village de Roly le 13/12, direction sud-est, puis 7 ex. à Philippeville en vol sud-ouest le 26/12 et 7 ex. posés le 31/01 à Frasnes-lez-Couvin. Dernières observations, du 18 au 26/02, un ex. à Virelles.

Bernache du Canada (*Branta canadensis*) : Notre région abrite une population hivernante très importante.



Bernache du Canada –Virelles – 26/12/2020 © Olivier Colinet

Les bandes de plusieurs dizaines d'individus ne sont pas rares, disséminées sur l'ensemble de notre zone. Pire, quelques rassemblements totalisent plusieurs centaines d'oiseaux. Citons ainsi Boussu-lez-Walcourt, 300 ex. le 08/12, Roly, 476 ex. le 13/12, Cerfontaine, 450 ex. le 17/12, Roly, 529 ex. le 22/12, Frasnes-lez-Couvin, 500 ex. le 29/12, BEH, 745 ex. le 16/01, Silenrieux, 300 ex. le 26/01, Soumoy, 322 ex. le 27/01, BEH 740 ex. le 13/02. Les Bernaches du Canada voyagent et bougent volontiers. Il est certain que les

comptages concernent souvent les mêmes individus qui vont d'un groupe à l'autre. Néanmoins, l'espèce est abondante, accompagnée aussi d'individus issus de croisement divers, trahissant l'origine domestique de ces derniers.

Bernache nonnette (*Branta leucopsis*) : Vu le peu de données et d'oiseaux par observation, il est plus difficile de se faire une opinion sur l'origine de ces bernaches (férales ou sauvages ?). On serait enclin à espérer des sujets originaires du nord, mais... Notons en tout cas : 1 ex. le 14/12, le 31/12 et le 11/01 à Cerfontaine, 2 ex. le 22/12 à Roly, 4 ex. le 14/01 à Romedenne et 6 ex. à Soumoy le 13/02.

Ouette d'Egypte (*Alopochen aegyptiacus*) : Bien qu'il s'agisse aussi d'une espèce introduite, celle-ci reste dans des effectifs acceptables. De 1 à 40 ex. par mention, la majorité concernant de 2 à 9 ex., ce qui reste raisonnable. Et pourtant, les ouettes ont aussi la reproduction en tête... Le 12/01 déjà, un couple « *chante et parade* » au parc communal de Nismes. Le mâle est posé sur une grosse branche d'arbre horizontale, sur un îlot, tandis que la femelle est au sol. Le 25/01, un autre couple semble y penser sérieusement, posé dans une aire de cigognes à Virelles. En février, à l'exception des 30 ex. signalés sur l'île de l'étang de Virelles le 28, la plupart du temps, il s'agira de couples cantonnés près d'un point d'eau.

Tadorne casarca (*Tadorna ferruginea*) : Un ou deux exemplaires de ce bel échappé de captivité sont régulièrement observés aux BEH durant cette chronique.

Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*) : Etonnamment, beaucoup de données durant tout l'hiver, provenant de Roly, Virelles et les BEH, bien sûr, mais aussi d'une prairie inondée entre Mariembourg et Frasnès. Il s'agit parfois d'individus isolés, mais le plus souvent de petits groupes de 2 à 3 ex., voire jusqu'à 17 ex., le 09/02 à Virelles.

Canard mandarin (*Aix galericulata*) : Le 29/12 à Beauwelz, 3 ex. de cet échappé de captivité.

Canard pilet (*Anas acuta*) : Rencontré à l'unité ou en très petits groupes, surtout en décembre et en février où le passage de retour se fait déjà sentir. Les sites les plus prisés sont Roly et Virelles, ce dernier battant le record d'abondance, avec jusqu'à 25 ex. le 26/02. Parmi eux, certains mâles ont la poitrine bien rougie par la latérite, ce qui prouve leur origine africaine.



Canard pilet - 26 02 2021 - Virelles © Hugues Dufourny

Canard chipeau (*Anas strepera*) : Le chipeau est quant à lui beaucoup plus fréquent en période hivernale que le siffleur, surtout dans son bastion principal, le complexe des BEH. Jusqu'à 186 ex. y sont comptabilisés le 08/12, le mois de décembre enregistrant le pic de sa présence.

Canard siffleur (*Anas penelope*) : D'une manière générale, le Canard siffleur s'est fait plus rare en hivernage ces dernières années, très probablement parce que nous connaissons des hivers plus cléments. Cependant, quelques coups de froid ont permis de grossir des effectifs souvent très faibles, avec un maximum de 19 ex. le 13/02 aux BEH.

Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*) : Particulièrement abondante et bien répartie sur de nombreux petits étangs cet hiver. Virelles rafle la palme avec jusqu'à 214 ex. le 08/02. Plus étonnant, la réserve de la Prée, dont l'intérêt va grandissant, a attiré jusqu'à une centaine d'ex. le 15/02.

Canard colvert (*Anas platyrhynchos*) : Le plus commun de nos anatidés, le colvert est observé partout où il y a de l'eau, bords de rivières, mares, étangs, sources, ... La plus grosse concentration de cette chronique est signalée aux BEH où l'on recense jusqu'à 684 ex. le 13/12. Mais les étangs de Virelles et Roly ne sont pas en reste, avec respectivement jusqu'à 441 ex. le 05/12 pour le premier et 377 ex. le 06/12, pour le second.

Canard souchet (*Anas clypeata*) : Généralement très peu vus en période hivernale dans notre région, les souchets se sont distingués cette année par une présence quasi continue. S'ils visitent nos trois grands plans d'eau, on les a également remarqués dans une prairie inondée entre Frasnes et Mariembourg. Les effectifs ne dépassent jamais les 10 ex., si ce n'est le 03/12 aux BEH, avec 31 ex., sans doute des retardataires.

Nette rousse (*Netta rufina*) : Deux données seulement cet hiver : un couple les 16 et 17/12 aux BEH et 2 mâles le 20/02 à Virelles.

Fuligule milouin (*Aythya ferina*) : Espèce classiquement contactée sur nos 3 grands plans d'eau, mais aussi sur ceux d'une surface plus réduite, comme l'étang du Moulin à Rance ou celui de la Fourchinée à Seloignes. Virelles est depuis très longtemps un pôle très attractif pour le milouin, on y dénombre jusqu'à 640 ex. le 21/12. Cependant, il ne faut pas oublier l'étang du Fraity à Roly qui renaît de ses cendres après la vidange de l'hiver précédent, avec jusqu'à 307 ex. le 16/12.

Fuligule nyroca (*Aythya fuligula*) : Un mâle de ce rare fuligule peut-être venu de l'est va se balader entre Virelles et Roly, du 03 au 19/12. Pointons également un mâle hybride F. morillon x nyroca qui a pris domicile à Roly, durant tout l'hiver.

Fuligule morillon (*Aythya fuligula*) : Traditionnellement nos 3 grands plans d'eau attirent la presque totalité



des hivernants régionaux, avec des maxima de 584 ex. le 13/02 aux BEH, 124 ex. le 02/01 à Virelles et 64 ex. le 24/02 à Roly. Mis à part ces concentrations, de petits groupes limités le plus souvent à 5 ex. sont aussi repérés à Seloignes, Sivry ou Villers-la-Tour.

Fuligule morillon - 03 12 2020 – BEH
© Joël Boulanger

Macreuse brune (*Melanitta fusca*) : Le 16/12, un oiseau est trouvé blessé le long de la route à Tarcienne. Il est emmené au CREAVES de Virelles. Outre cette malheureuse découverte, c'est la Plate Taille (BEH) qui attire traditionnellement tout l'effectif de l'ESEM, en deux vagues cette fois. La première concerne 6 ex. le 02/01 et 1 ex. le 03/01. Bizarrement, ces macreuses ne restent pas. La seconde vague débute le 13/02 avec un premier individu, le nombre montera jusqu'à 6 ex., leur présence étant notée jusqu'au 28/02. Comme à chaque fois, il s'agit de jeunes oiseaux (surtout des mâles) ou de femelles.

Garrot à œil d'or (*Bucephala clangula*) : Très présents par petits groupes sur l'ensemble des BEH. Les couples commencent à se former surtout après la mi-décembre, période à laquelle les mâles entament leur parade nuptiale. En janvier, des troupes plus importantes sont observées, mais c'est en février, le 14, que l'on mentionne la plus grande : 22 individus sur le lac de l'Eau d'Heure. À l'étang de Virelles, la première apparition est une femelle, signalée le 02/01. Vingt jours plus tard, un mâle l'y retrouve. En février, le couple sera rejoint par quelques congénères et les parades battront leur plein jusqu'à la fin du mois. L'étang de Roly accueille une femelle isolée durant tout décembre, mais elle n'y paraîtra plus les mois suivants. Pointons encore ces 4 mâles et 5 femelles cherchant de la nourriture le 19/02, à Silenrieux, dans un lieu atypique : les abords d'un hangar, le long de la nationale.



Garrot à œil d'or - 04 12 2020 - BEH © Charles Henuzet

Harle piette (*Mergus albellus*) : Sur le site des BEH, un mâle en plumage nuptial est remarqué, seul, du 01/12 au 11/01. Heureusement, à cette date, 2 femelles viennent briser sa solitude... mais pour un jour seulement. Il devra alors attendre le 28/01, pour retrouver la compagnie de 2 couples. Cependant, il semble apprécier son célibat, puisqu'il continuera à barboter en compagnie de Garrots à œil d'or pendant de longues semaines encore. Il fait aussi la navette entre les différents lacs des BEH. À Falemprise, le 26/01, un jeune mâle au look féminin, mais avec une calotte parsemée de blanc, fait son apparition. On le retrouvera en compagnie d'un mâle adulte le 06/02, sur le même site.

C'est bientôt la fin de la tranquillité de ces deux 'compères', car le 13/02 ils sont surpris en galante compagnie sur la Plate Taille, avec pas moins de 11 femelles ! On note encore des Harles piettes de-ci de-là sur les BEH jusqu'au 21/02. À Roly, 2 femelles sont aperçues sur l'étang, le 22/12. Puis, le 02/02, trois femelles et un mâle y sont renseignés qui disparaissent après le 24/02.

Harle bièvre (*Mergus merganser*) : Bien qu'indiqué principalement sur les BEH et l'étang de Virelles, ce grand harle fréquente aussi, seul ou en couple, des sites moins connus, comme l'étang de la Fourchinée, le barrage du Ry de Rome, mais aussi la Montagne de la Carrière qu'un couple survole, le 24/02. Par contre, à l'étang de Virelles, du début décembre à la fin février, on en comptera jusqu'à 18 dont 9 mâles et 9 femelles. Sur les BEH, les 2 premiers sont repérés seulement le 02/01 ; au cours du DHOE de février, on y dénombre 10 ex. (5 mâles et 5 femelles), les derniers y étant signalés le 16/02. Roly et son étang du Fraity seront fréquentés du 11/02 au 21/02 par un groupe de 8 individus de 5 mâles et 3 femelles.



Harle bièvre ♂ - 10 12 2020 - Virelles © Jean-Marie Schietecatte

Milan royal (*Milvus milvus*) : Un milan s'envole d'un gros arbre à Aublain, le 11/12, à la surprise de son observateur. Celui-ci se demande s'il peut déjà s'agir d'un hivernant, vu la date précoce. L'oiseau semble s'être installé dans la zone jusqu'au 21/12, après quoi, il n'est plus contacté. A partir de janvier, on enregistre des milans régulièrement et un peu partout dans le sud de l'ESEM, dans la plupart des cas isolés et tournoyant ou cerclant non loin des villages. Un couple supposé local est de retour à Flavion, le 20/02.

Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) : Mentionné surtout au nord de l'ESEM où il apprécie les vastes zones ouvertes à bruyères et les pelouses sèches, ainsi que les champs cultivés. Il survole les plateaux du Condroz ou les grandes cultures de la Thudinie qu'il affectionne, à la recherche de micro mammifères. Présent toute l'année. La détermination de l'âge et/ou du sexe est souvent délicate lorsqu'il s'agit de différencier les jeunes de la femelle adulte, voire de celle du Busard pâle.

Il est généralement isolé et, dans la grande majorité des cas, ce sont des mâles adultes qui sont signalés, tandis que des femelles ne sont identifiées qu'à 5 reprises : à Cerfontaine, Jamiolle, Jamagne, Florennes et Clermont.

Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*) : Un individu au sexe indéterminé est remarqué le 26/12, dans la réserve naturelle de Matagne. Deux mois plus tard, le 27/02, une femelle passe en vol au-dessus de Boussu-lez-Walcourt.

Autour des palombes (*Accipiter gentilis*) : La terreur des poulaillers et des pigeonniers ne manque jamais de réserver des surprises excitantes à ceux qui ont la chance d'assister à ses apparitions souvent très fugitives. Voici un témoignage : le 30/12, à Surice, sous les yeux admiratifs d'un père et de ses enfants, un bel autour fait soudain irruption dans le jardin pour déranger un épervier en train de chasser, une occasion singulière d'observer une altercation entre ces chasseurs de haut niveau. Le 20/01, un individu blessé est retrouvé coincé dans un poulailler, à Samart. Victime de sa gourmandise !!? L'autour préfère les grands espaces variés, proches de vastes forêts, mais il peut aussi se contenter de bosquets plus modestes, desquels il surgit au départ de son affût, pour saisir un ramier ou une corneille en plein vol. C'est pourquoi il n'est pas rare de le voir dans la région des BEH. Le 01/12, un juvénile très roux est remarqué au-dessus de Falempise. Au lac de l'Eau d'Heure, c'est une femelle adulte à la silhouette massive qui est repérée en pleine chasse, le 05/02. Elle y sera revue le lendemain. L'autour est aussi renseigné non loin des zones forestières, comme à Oignies-en-Thiérache, Vierves-sur-Viroin et Treignes. Dans ce dernier village, au moins un mâle et une femelle sont signalés, entre le 02/02 et le 27/02, dans un habitat potentiel de nidification. Mais d'autres lieux sont visités, comme le plateau du Condroz, Hemptinne et Merlemont ou, plus à l'ouest, Villers-deux-Églises et Daussois, mais aussi les grandes cultures de la Thudinie à Clermont, etc.

Épervier d'Europe (*Accipiter nisus*) : On peut dire que ce modèle réduit de l'autour est mentionné partout. Chasseur infatigable, ses efforts ne sont pourtant pas toujours récompensés. Le 09/02, à Tarcienne, on note : « Une attaque vaine, échec. Le taux de réussite des chasses des éperviers est vraiment très bas. Après l'attaque, elle (la femelle) se pose longuement sur le prunier et observe tout ». Le 16/02, un autre individu voit sa tentative échouer, à Morialmé, près d'une mangeoire. À Saint-Aubin, c'est une grive qui échappe de peu aux serres d'une femelle, le 21/02. Il n'est pas rare que l'épervier se perche non loin des mangeoires, comme à Dailly, le 10/12 et à Mariembourg, le 12/12, où une femelle est posée sur le toit d'un abri à bois à 1 mètre de la mangeoire. Dans 28% de l'ensemble des données, le sexe de l'oiseau est précisé, indiquant 36% de femelles contre 64% de mâles, les autres individus restant indéterminés.



Epervier d'Europe - Surice - 31 12 2020 © Olivier Colinet

Faucon émerillon (*Falco columbarius*) : Deux observations intéressantes à souligner. À Thuillies, le 26/01, une femelle effectue un piqué rapide parmi des bruants, puis se pose quelques instants au sommet des peupliers, avant de s'éloigner vers le nord. Dans la réserve naturelle du Vivi des Bois, un mâle est surpris en vol circulaire assez bas : il chasse quelques instants dans des épineux, puis reprend son vol en ligne droite, vers le nord.

Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) : En décembre, certaines mentions rapportent les parades de ce champion du piqué. Le 13/12, trois faucons sont ainsi aperçus sur la Plate Taille (BEH) en un simulacre de parade, se poursuivant ou même se rencontrant en plein vol, confirmant ainsi la nidification du Faucon pèlerin sur le site de la tour du barrage, déjà connu depuis des années. À Fraire, le 13/12 également, une tentative de chasse sur un ramier échoue. Le faucon percute sa proie qui tombe au sol, mais repart les serres vides. Échec ou jeu ? En janvier, le 03, ce sont les cris répétés et puissants de 2 ex., à Hanzinne, qui attirent l'attention. En février, les données se font plus fréquentes, en particulier sur les BEH, et concernent très probablement le couple déjà signalé le mois précédent. Le 21/02, un couple qui serait cantonné à Jamiolle est remarqué à Yves-Gomezée. Ailleurs, la vitesse 'supersonique' à laquelle une femelle traverse le paysage le 11/02 ne manque pas d'impressionner son observateur qui précise que l'oiseau se pose dans un arbre, mais qu'il ne pourra y rester, harcelé par 2 pies.



Faucon pèlerin - 06 02 2021 - BEH © Ronald Claessens

Perdrix grise (*Perdrix perdrix*) : Les mentions sont rares et ne relèvent pas nécessairement d'oiseaux sauvages. Citons un groupe de 15 individus vu à plusieurs reprises sur le plateau du Condroz, au cours des trois mois de la période considérée. Bien que mise en doute au début, son origine sauvage est finalement acceptée, en raison de son comportement farouche et du témoignage du garde-chasse local affirmant avoir repéré 2 compagnies sauvages sur Yves-Gomezée et Hemptinne. Le 17/02, le groupe de 15 semble s'être réduit à 11 individus. Sur la plaine thudinienne, à Donstiennes, 8 individus sont également remarqués ensemble, le 13/12. À Gerpennes, 6 perdrix s'envolent à l'arrivée de l'observateur, le 23/01. Même scénario le 19/02, à Frasnes, avec également 6 oiseaux. Ce sera la dernière donnée de cette chronique.

Râle d'eau (*Rallus aquaticus*) : Du 02/12 au 28/02, 1 à 2 individus sont signalés sur l'étang de Virelles qui monopolise apparemment l'attention de la majorité des ornithologues. Ailleurs, dans la vallée de l'Hermeton, un râle est contacté le 02/01 et le 10/01, à Franchimont. Le 13/01 à Nismes, on relève, sans pouvoir le localiser précisément, le cri d'un râle, probablement un hivernant. L'étang du Fraity à Roly, semble aussi en avoir abrité un, car ses cris y seront entendus. Le dernier témoignage visuel remonte au 28/02, à Omezée.



Râle d'eau - 09 12 2020 - Virelles © Jean-Marie Schietecatte

Gallinule poule d'eau (*Gallinula chloropus*) : Ce joli gallinacé est rarement vu en nombres importants sur les très grandes étendues d'eau. À Falemprie (BEH), on relève un maximum de 3 ex. le 08/12. Sur les autres lacs du site, elle est toujours notée seule. À l'étang de Virelles, on enregistre une donnée unique d'un individu également isolé le 12/12, tandis qu'aux étangs de Roly, on a pu en découvrir 3, le 05/02. En revanche, sur les surfaces plus modestes, la gallinule semble apprécier la compagnie. À l'étang d'Omezée, on a compté jusqu'à 14 ex. le 17/01. La dernière mention sur ce site est de 4 ex., le 28/02. Pour finir, citons encore les 6 poules d'eau repérées à Nismes, le 14/02.

Grue cendrée (*Grus grus*) : En décembre, deux troupes de quelques individus sont signalées. La première, le 08, avec 5 ex. volant en direction nord/nord-est à Villers-la-Tour. Le lendemain à Baileux, deux personnes remarquent un même groupe de 15 ex. au sol. Parmi les oiseaux, un individu est porteur d'une fistule orale (anomalie anatomique), le deuxième cas de cette espèce à être rapporté. Ces premières grues étaient-elles les estafettes précoces de la grande migration ? En tout cas, rien n'aurait pu présager de son ampleur exceptionnelle ! Un événement qui allait provoquer pendant plusieurs jours l'enthousiasme de dizaines d'ornithologues, faire la une des médias et susciter l'admiration de ceux qui ont assisté à la traversée de ces escadrilles magnifiques, dans le ciel de l'ESEM. En janvier pourtant, pas une seule donnée, mais le mois suivant, entre le 02 et le 19/02, les témoignages de passages plus ou moins importants commencent à tomber.



Grue cendrée - 09 12 2020 - Baileux © Laurent Malbrecq

La plus grande volée est dénombrée le 19/02 au-dessus de Treignes, avec 178 ex. allant vers le nord-est. Puis le 20/02, c'est 'l'explosion' : 6651 grues sont comptabilisées, dont 16 groupes en 4 heures au-dessus de Gimnée pour un total de 1395 ex. ! Mais le phénomène atteindra son apogée le jour suivant, offrant à l'observateur d'Yves-Gomezée l'incroyable 'feu d'artifice' de 3450 ex. répartis en 27 passages, sur moins de 3 heures. En tout, plus de 10000 oiseaux fendront ainsi le ciel de l'ESEM le 21/02 ! Les jours suivants verront le mouvement s'épuiser graduellement jusqu'à la fin du mois. Février 2021 restera sans nul doute dans les annales ornithologiques comme record absolu pour notre région ! Cela a été provoqué par des conditions météo inhabituelles : des vents de sud-est soufflant durant plusieurs jours déviant vers l'ouest les flux migratoires.

Pluvier petit Gravelot (*Charadrius dubius*) : Une seule mention d'un adulte nuptial en halte aux étangs de Roly le 24/02.

Pluvier doré (*Pluvialis apricaria*) : La période de migration automnale 2020 lui a été très favorable dans nos régions. Elle se termine le 05/12, jour où, à Yves-Gomezée, on dénombre 22 volées de 2 à 36 ex. en 3 heures d'affût. Les passages reprennent plus timidement dès le 2 février, mais la direction des vols enregistrés est encore erratique jusqu'à la fin de ce mois.

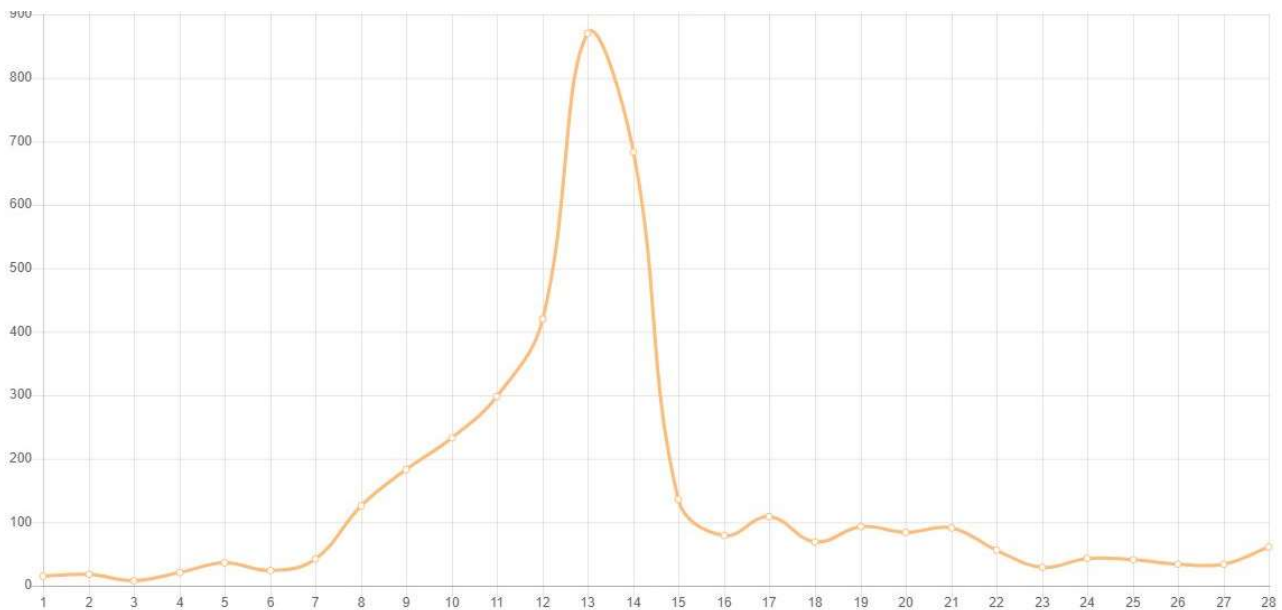
Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*) : La présence du vanneau durant la saison fluctue au gré des vagues de froid. Ainsi, entre le 07/02 et le 14/02, qui correspond à une période où le sol est gelé, on note une nette diminution des nombres encodés. Les troupes plus importantes de février indiquent déjà les premiers mouvements migratoires : on compte 220 ex. le 16/02 à Gimnée, 260 ex. le 18/02 à Roly, 350 ex. le 19/02 à Dailly, 118 ex. le 22/02 à Saint-Aubin et enfin environ 200 ex. le 28/02 à Gozée.

Bécasseau variable (*Calidris alpina*) : Repéré à son cri de migration, un ex. de ce petit échassier survole le lac de la Plate Taille le 20/02.

Bécassine sourde (*Limnocryptes minimus*) : La Bécassine sourde est presque toujours observée à l'envol, lorsque l'on met le pied dessus. Les données de cette période montrent, une fois de plus, que l'espèce reste fidèle à certains lieux, tels Les Onoyes à Roly, La Prée à Dailly et la vallée de l'Hermeton. Épinglons sur ce dernier site ces 6 ex. le 05/12, ce qui est un grand nombre pour cette bécassine. Un exemplaire a été trouvé mort dans la vallée de l'Eau d'Yves, le 16/02, par Jonathan Chartier.

Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*) : Assez souvent contactée durant cette période. En décembre, c'est l'étang de Virelles qui se démarque, avec 124 ex. sur l'île aux lapins le 05/12. Ensuite, la neige et le gel de janvier-début février ont sûrement augmenté leur visibilité, car les bécassines se déplacent pour trouver des zones non gelées et non recouvertes de neige. Cela a permis des dénombrements de groupes plus importants qu'à la normale, dans des lieux où, habituellement, elles ne sont pas si nombreuses, comme par exemple : 20 ex. le 09/01 à Merlemont, entre 40 et 50 ex. le 27/01 à Cul-des-Sarts, 8 ex. le 01/02 aux BEH, 25 ex. le 11/02 à Dailly et 11 ex. le 15/02 à Yves-Gomezée.

Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*) : Un gros afflux de cette espèce, pourtant discrète, se marque entre le 10 et le 15 février en ESEM, mais aussi partout en Belgique (voir graphique), probablement dû aux conditions météo (gel intense). Parfois, ces oiseaux se montrent plus imprudents et plus diurnes qu'à l'accoutumée, avec : 1 ex. sur la route à Samart le 10/02, 5 ex. répartis sur 4 km et se nourrissant sur le bord d'un chemin forestier à Treignes le 11/02, 1 ex. en vol au-dessus d'une prairie le 11/02 à Soumoy et 1 ex., également en vol, mais cette fois le long d'une lisière, le 15/02 à Boussu-lez-Walcourt.



Nombre de Bécasses des bois vues et encodées sur observations.be, en février 2021, en Belgique.

Chevalier culblanc (*Tringa ochropus*) : Un ex., est contacté dans la vallée de l'Hermeton les 24 et 27/02. Un ex., probablement le même, est signalé le 26/02, à l'étang de Virelles. Ce sont assurément les premiers signes de la migration pré-nuptiale.

Chevalier grivelé (*Actitis macularius*) : La star de cet hiver en ESEM, avec 273 encodages étalés sur 11 journées, entre le 31/01, date de sa première identification, et le 10/02, dernier jour où le grivelé a été observé sur le site des BEH. Il faut dire qu'il s'agit de la quatrième donnée seulement pour la Belgique, après un individu à Brecht en 1884, un autre à Zevegem en 1887 et un troisième à Anvers en 2011 (selon <http://www.belgianrbc.be/> ; consulté le 16/03/2021).

C'est donc le dernier jour de janvier que Hugues Dufourny trouve cet égaré venant du continent nord-américain (voir carte) : « *Juste avant 16h00, posté sur la rive est du lac de l'Eau d'Heure, je vois soudain un 'Chevalier guignette' se poser à quelques mètres de moi, sur une petite zone de berge dénudée. Son cri un peu inhabituel pour un guignette (un peu plus flûté) m'interpelle et la proximité de l'oiseau m'incite à saisir immédiatement mon appareil photo pour en réaliser quelques clichés. Ce que je 'craignais' déjà d'après le cri se confirme alors dans le viseur de mon appareil : ce guignette est en fait un Chevalier grivelé en plumage hivernal, tout ce qu'il y a de typique !! Je relève très vite mentalement les critères évidents, tandis que je le photographie frénétiquement, jambes tremblantes : pattes d'un jaune vif, arrière de l'oiseau court induisant une silhouette plus ramassée que celle du guignette, tertiaires unies, hachures très prononcées sur les couvertures alaires, poitrine nettement plus blanche que celle d'un guignette, bec nettement bicolore en grande partie rose terne. L'individu effectue un vol très court pour me contourner et se repose quelques mètres plus loin, puis je le perds de vue dans une zone de végétation assez dense. Je profite rapidement de cet intermède pour prévenir mon ami Bernard Hanus de cette découverte et, lorsque celui-ci arrive sur place une bonne demi-heure plus tard, nous retrouvons le grivelé se nourrissant sur les rives nord puis ouest de l'île du lac. La distance est beaucoup plus importante ici, mais Bernard parviendra quand même à voir la plupart des critères distinctifs dont le plus évident à cette distance sont les pattes jaunes et la poitrine blanche. Nous quittons l'oiseau dans la pénombre à 17h45, il se trouve alors en-dessous du dortoir de Grands Cormorans. ».*



Carte de répartition du Chevalier grivelé (en jaune : zone de reproduction ; en bleu : zone d'hivernage) selon <http://datazone.birdlife.org/>, consulté le 16/03/2021).

Pour son identification en vol, Romain Dumont de Chassart ajoute deux caractères facilement reconnaissables : « *Quelques critères qui sont peut-être mieux visibles en vol : barre alaire d'épaisseur non constante : qui rétrécit vers l'intérieur (qui n'atteint pas le corps) >> guignette ; les secondaires internes avec des taches blanches équivalentes >> s'épaississent vers l'intérieur chez le guignette* ». En ce qui concerne son comportement, nous pouvons citer : « *Recherche des lombrics efficacement en sondant très peu avec son bec. Semble chasser plutôt à vue. Sitôt trouvé, s'empresse systématiquement de rejoindre l'eau pour le laver avant de l'avalier [une pratique remarquée par plusieurs observateurs]. Hoche constamment la queue comme une bergeronnette.*

Le cri au sol ressemble à une courte crécelle et est différent du cris en vol qui ressemble au guignette avec une tonalité d'aboyeur. » (François Richir) ; « ...capture des animaux de petite taille, mais une fois ce qui semble être un petit poisson ou un alevin et une autre fois un ver rougeâtre assez gros. » (Jean-Yves Paquet) et « Un des vers qu'il attrape est de grande taille. Ce qui lui donne d'apparentes difficultés. Il commence par le picorer et semble en retirer des morceaux qu'il avale. Puis, il gobe le reste du ver, non sans devoir effectuer de nombreux mouvements saccadés de la tête et du cou. Il reste ensuite sur place pendant plusieurs minutes, les plumes étonnamment ébouriffées et seulement mû par de légères vibrations des rémiges, alors que durant l'heure d'avant et l'heure d'après, ses déplacements (à pied et par de courts vols) étaient continus. » (Michaël Leyman). L'individu restera fidèle au lac de l'Eau d'Heure où il se déplacera alternativement entre l'île et une petite vasière, située à l'extrémité d'une anse de la rive ouest. À partir du 11/02, il disparaît. Son départ est-il dû à la vague de froid qui s'abat depuis quelques jours sur la région ? Ou est-il lié aux « ...comportements regrettables de certains observateurs et photographes » qui « ...s'installent, même partiellement cachés, juste au bord de la petite vasière qui est son principal lieu de nourrissage afin de – pourquoi ? - lui tirer le portrait à bout portant ! Par ce grand froid, plus que jamais, l'oiseau a besoin de quiétude et d'économie d'énergie lors de sa recherche de nourriture et certainement pas de trouver des silhouettes inhabituelles sur son lieu de vie. » (Hugues Dufourny) ? Ou un peu des deux ? À moins qu'il n'y ait eu une autre cause, telle la prédation. On ne le saura jamais. Notons enfin que la date du 31/01 correspond à la première identification, mais peut-être pas à la première observation de l'oiseau. En effet, le 16/01, lors du DHOE, un étrange 'Chevalier guignette' a été signalé. Il est fort probable qu'il s'agissait déjà du grivelé et cela pour quatre raisons. Premièrement, l'individu n'a été aperçu que brièvement (une dizaine de secondes), principalement de dos (les deux espèces sont très semblables dans ces conditions) et par deux observateurs n'ayant jamais vu de grivelé auparavant. L'identification s'est donc appuyée sur la logique du 'plus probable'. Deuxièmement, aucun Chevalier guignette n'avait été contacté sur le site depuis le début de l'hiver et plus aucun ne l'a été dans les mois qui ont suivi. Troisièmement, cette mention situait le 'guignette' sur le même plan d'eau et entre les deux principales zones fréquentées par le grivelé. Quatrièmement, l'oiseau a d'abord été entendu criant. Ses cris sifflés avaient perturbé les deux auditeurs qui n'avaient, sur le moment, pas pu lui donner un nom d'espèce. Une fois de plus, nous n'aurons pas de certitude, ce qui, finalement, n'est pas plus mal, car le mystère et l'inconnu sont probablement deux des principaux moteurs des ornithologues que nous sommes.





Ndlr : les clichés du Chevalier grivelé insérées dans cette chronique ont été réalisés par des photographes respectueux de la tranquillité de l'oiseau.

Mouette mélanocéphale (*Larus melanocephalus*) : La mélanocéphale est à rechercher dans les bandes de Mouettes rieuses. Il faut ausculter des centaines de ces dernières, avant de tomber sur une 'mélano'. C'est arrivé à 8 reprises cet hiver, un beau score !

Mouette rieuse (*Chroicocephalus ridibundus*) : De loin le plus abondant de nos laridés. Les estimations les plus élevées font état de 6000 ex. le 06/02 à la Plate Taille (BEH) qui sert de dortoir à la population régionale. En journée, les rieuses se répandent dans les labours, sur les plans d'eaux, dans les décharges... le plus souvent en mélange avec d'autres membres de la famille.

Goéland cendré (*Larus canus*) : Notre petit goéland peut également se montrer très présent lors des vagues de froid. Cet hiver, il y aura au mieux 2500 ex. le 11/02, au dortoir de la Plate Taille. Ils disparaissent cependant très vite, quand le redoux survient.

Goéland brun (*Larus fuscus*) : Hivernant maintenant traditionnel en ESEM. Le plus important effectif relevé est de 495 ex. le 06/02, au dortoir de la Plate Taille, celui-ci annonçant probablement déjà le retour des hivernants venant du sud.

Goéland argenté (*Larus argentatus*) : Très peu mentionné cet hiver et souvent confondu avec ses espèces sœurs. Difficile aussi de se faire une idée précise de son statut durant cette chronique. Sans doute plus abondant que renseigné, mais l'absence de coup de froid nous a peut-être privé de ces oiseaux nordiques.



Goéland argenté - 2020-12-08 - Silenrieux © Hugues Dufourny

Goéland leucopnée (*Larus michahellis*) : Pour le leucopnée, les données sont aussi lacunaires, avec au maximum 10 ex. le 01/01 aux BEH. Il est cependant plus vraisemblable de croire que la population hivernante comptait au moins quelques dizaines d'ex. (voire plus).

Goéland pontique (*Larus cachinnans*) : Cette espèce non plus n'a pas attiré le regard des ornithologues. Les multiples hybrides rencontrés découragent très certainement bon nombre d'entre eux. Les chiffres sont de ce fait sans doute bien en-deçà de la réalité. On notera pour l'exemple un hybride pontique x leucophée très typique et originaire de Pologne le 08/01, aux BEH.

Pigeon colombin (*Columba oenas*) : S'il est très discret en décembre, avec trois données de 4, 6 puis 8 ex., il est un peu plus remarqué en janvier, dans les vastes espaces agricoles du nord de notre région. Épinglons un groupe de 335 colombins le 15/01 à Clermont, un record! Ils seront encore 275 ex. le 18. En février, on signale notamment trois groupes : 28 ex. le 04/02 à Castillon, 20 ex. le 12 à Hemptinne et 60 ex. le 14 à Saint-Aubin. C'est aussi le mois où les premiers chanteurs sont entendus, comme avec ces deux couples en parade à Rosée le 20.

Pigeon ramier (*Columba palumbus*) : Après la spectaculaire migration automnale, notre palombe reste bien présente tout l'hiver. Des oiseaux isolés ou par paires sont vus un peu partout et quelques groupes aussi. Ces derniers totaliseront plusieurs dizaines d'ex., parfois davantage, comme ces 200 ex. le 05/12 à Saint-Aubin, 210 ex. le 22/12 à Somzée, 185 ex. le 23/12 à Fraire pour y être 250 le 16/01, puis ce sera le tour d'Yves-Gomezée, Vergnies, Boussu-en-Fagne, ... Nos premiers chanteurs sont entendus le 12/01 à Mariembourg, ensuite le 23/01 à Petigny et à Oignies, puis ailleurs cela se généralise. Si, au tout début de février, une vague de froid dans le nord provoque le passage d'oiseaux volant vers le sud, la migration vers le nord démarre à partir du 17/02.

Tourterelle turque (*Streptopelia decaocto*) : Après analyse d'un ex. trouvé mort à Thy-le-Château le 05/02 par la faculté vétérinaire de l'ULiège, la cause du décès a pu être identifiée : la trichomonose. Il s'agit d'une maladie parasitaire qui atteint notamment les colombidés. Elle est provoquée par le protozoaire *Trichomonas gallinae* et transmise lors du nourrissage des oisillons par les adultes, mais également et typiquement à cause des surdensités artificiellement créées autour des mangeoires et des abreuvoirs. Il est donc recommandé soit de ne pas mettre d'abreuvoir, soit de changer régulièrement l'eau de celui-ci.



Tourterelle turque – Surice – 14/02/2021 © Olivier Colinet

Effraie des clochers (*Tyto alba*) : Peu de données, seulement 7 encodages, dont 1 ex. victime de la circulation le 13/02 à Silenrieux et une plumée dispersée au sol et sur les branches d'un chêne, le 26/12 à Virelles. L'auteur de cette prédation est, peut-être, un Autour des palombes ou une Chouette hulotte.

Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*) : Toujours bien présent en ESEM.

Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) : Les premiers chants se font entendre le 19/02.

Hibou moyen-duc (*Asio otus*) : Assez peu de mentions. Est-ce dû à un manque de prospection ou à un état de fait ? L'absence d'observation du Hibou des marais durant toute la période semble indiquer qu'il n'y a pas eu beaucoup de micromammifères cet hiver. Cela pourrait expliquer le faible nombre de dortoirs de moyens-ducs.

Huppe fasciée (*Upupa epops*) : Une donnée durant l'hiver ? Eh bien oui...et, en même temps, non. Car, il ne s'agit pas d'un oiseau vu ou entendu, mais d'une plume de huppe de 11 cm retrouvée par Nathalie Picard le 01/02, à proximité des BEH. Sa question, laissée en commentaire, est légitime : « *Venant de l'aire du Faucon pèlerin ?* ».

Pic mar (*Dendrocopos medius*) : Un ex. passe en vol en pleine zone ouverte à Villers-deux-Églises, le 12/12. Preuve que certains individus de cette espèce, pourtant généralement considérée comme sédentaire et très liée aux vieilles forêts de feuillus, peuvent parfois se déplacer. Le 25/01, à Gourdinne, ce sont 2 ex. qui sont surpris en train de tambouriner à 10-15 m l'un de l'autre. Voici ce qu'en dit Alain Paquet, l'observateur : « *Mâle et femelle d'un même couple ? Très certainement, car aucun signe d'agressivité. Il est probable qu'ils tambourinaient sur leur arbre de nidification (arbre mort à triangle, réservé par le DNF). Ils tambourinaient en alternance, parfois un ou deux épeiches répondaient, ce qui permettait de bien différencier les deux types de tambourinage, celui du Pic épeiche étant très régulier, rapide, non modulé, bref (1 sec max.) et se terminant abruptement, et celui du mar étant un peu modulé dans sa fréquence c'est-à-dire à fréquence légèrement variable et moins rapide que celle de l'épeiche et, à la fin de la séquence, perdant un peu en intensité.* ».

Pic épeiche (*Dendrocopos major*) : Comme pour les autres pics, quelques comportements territoriaux épars sont signalés fin décembre, avant les périodes de météo hivernale. Ensuite, dès le redoux de la troisième décennie de février, ceux-ci font leur réapparition et augmentent jusqu'à la fin de la période. Quelques densités sont remarquées : 10 ex. sur plus ou moins 2 km d'un chemin forestier, le 21/02 à Saint-Aubin, 5 ex. tambourinant sur 1,5 km² de forêt le 28/02 à Petigny et 2 ex. tambourinant sur 0,4 km² de forêt le même jour, à Oignies-en-Thiérache.

Alouette lulu (*Lullula arborea*) :



Les derniers groupes de lulu 2020 sont présents en ESEM jusqu'au 29/12. Ensuite, à l'exception d'1 ex. le 20/01 à Jamagne, les premiers ex. de 2021 nous arrivent à partir du 12/02.

Alouette lulu - Surice - 28 02 2021
© Olivier Colinet

Alouette des champs (*Alauda arvensis*) : Un chanteur très hâtif est contacté le 20/12 à Jamagne. Il faut attendre le 20/01 pour en entendre un à nouveau, ce qui reste également hâtif.

Pipit des arbres (*Anthus trivialis*) : Cinq ex. auraient été vu le 23/02 à Momignies, puis 1 ex. le 26/02 à Sautour et à Clermont.

Pipit farlouse (*Anthus pratensis*) : Les candidats à l'hivernage paraissent de plus en plus nombreux d'année en année, comme l'atteste ce groupe de 60 ex. le 06/01 à Fraire. Toutefois, la vague de froid semble avoir fait diminuer leur nombre, la plupart des oiseaux s'étant probablement enfui provisoirement vers le sud.

Pipit spioncelle (*Anthus spinoletta*) : Ce visiteur hivernal est aperçu en groupes, parfois importants, dans les zones humides et/ou à proximité de massifs de roseaux au sein desquels il trouve refuge pour la nuit. Citons 29 ex. le 17/01 aux Prés de Virelles et 85 ex. minimum le 31/01, au Vivi des bois. Quelques attroupements sont notés en halte à Samart, dans la vallée de l'Hermeton, de même qu'à Fagnolle.

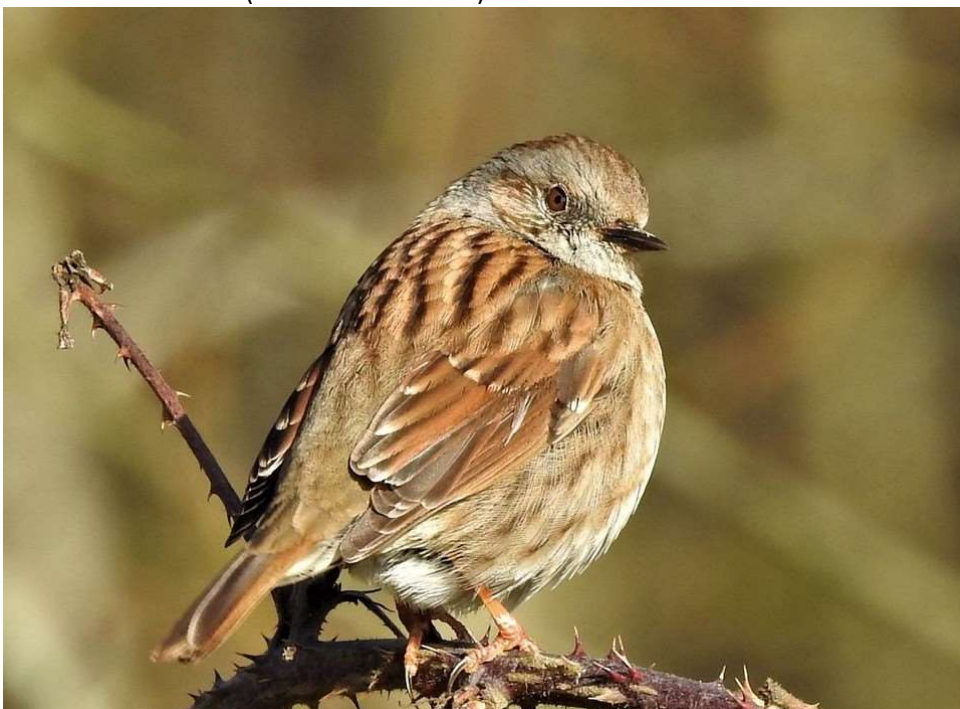
Bergeronnette grise (*Motacilla alba alba*) : La majorité de la population nous a quittés en novembre. Seuls les hivernants, dans un plumage modeste et en nombre croissant chaque année, continuent à voler à la recherche du moindre insecte. Durant toute la période, 12 ex. sont présents à Yves-Gomezée. Les prairies temporairement inondées, suite aux crues de l'Eau Blanche à Mariembourg, hébergent jusqu'à 9 ex. Le premier retour de migration est signalé le 20/02, à Saint-Aubin.

Bergeronnette des ruisseaux (*Motacilla cinerea*) : Mentionnée durant toute la période concernée sur l'ensemble de l'ESEM, généralement solitaire. Entre le 09/01 et le 21/02, 5 ex. sont vus régulièrement aux abords de l'Eau Noire, à Couvin. Quant à l'étang du Fraity, il accueille jusque 6 ex. le 21/02.

Cincle plongeur (*Cinclus cinclus*) : Trente et une données dont une grande majorité nous vient de Couvin. Les couples se forment dès janvier. Les mâles entonnent leurs chants amoureux au cœur de la saison froide, comme à Couvin le 09/01 et à Silenrieux le 17/01.

Troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes*) : Hivernant insectivore, le troglodyte a bénéficié d'un début d'hiver doux. Il est largement renseigné partout en ESEM et durant toute cette chronique. Les premières bribes de chant sont entendues le 02/01, à l'étang de Virelles.

Accenteur mouchet (*Prunella modularis*) :



Bon nombre de taillis, de ronciers, de buissons et de jardins abritent leur accenteur. Insectivore, il complète volontiers son régime alimentaire par quelques graines, en s'approvisionnant aux mangeoires. Les premiers chanteurs vocalisent le 02/01 à Hanzinne et le 13/01 à Frasnès et Mariembourg.

Accenteur mouchet - 19 02 2020
Tarcienne © Joël Boulanger

Rougegorge familier (*Erithacus rubecula*) : D'un caractère territorial, cet habitué des jardins, parcs et lisières forestières défend son territoire durant toute la période hivernale. Il fréquente les mangeoires, mais avec plus de retenue et de discrétion que les verdiers, moineaux et autres mésanges. Bien que généralement signalé à l'unité, quelques observations font état d'une dizaine d'individus ensemble, comme à Roly le 08/02, puis à Dailly et Nismes le 14/02. Ces groupes se répartissent un territoire de proche en proche que chacun défend à coup de petits duels. Les premières strophes, délicates et aigues, sont relevées dès le 01/02 à Silenrieux et le 04/02 à Mariembourg.

Rougequeue noir (*Phoenicurus ochruros*) : Une douzaine de données nous vient des BEH, de Saint-Aubin, Froidchapelle, Cerfontaine et Neuville, confirmant l'hivernage de ce bel oiseau dans notre région.

Tarier pâtre (*Saxicola torquata*) : Hivernant en petits nombres. Ainsi, quelques individus sont repérés dans le courant de décembre à Hanzinne, Cerfontaine, Barbençon et Vergnies. En janvier, un couple est observé à Clermont. Les premiers oiseaux de retour de migration sont notés le 20/02 à Jamagne et Aublain.

Merle noir (*Turdus merula*) : L'espèce est omniprésente avec quelques concentrations importantes, comme le 07/12 à Saint-Aubin avec 21 ex. et le 08/01 à Soumoy, avec 20 ex. Le 25 janvier à Petigny, 36 ex. sont dénombrés, cherchant de la nourriture dans les zones de fonte de neige. On relève les premières strophes timides le 15/02, à Somzée.



Merle noir - 14 02 2021 - Surice © Olivier Colinet

Grive litorne (*Turdus pilaris*) : Hivernage abondant durant toute la période un peu partout dans l'ESEM. Des bandes d'une centaine, voire de plusieurs centaines d'individus, sont monnaie courante cet hiver avec, par exemple, 250 ex. le 01/01 à Surice, 300 ex. le 08/01 à Jamagne et 325 ex. le 30/01 à Nismes.

Grive mauvis (*Turdus iliacus*) : Comme pour la litorne, l'hivernage de cette petite grive a été important. De nombreux rassemblements de plusieurs dizaines d'individus sont mentionnés sur l'ensemble de l'ESEM. Soulignons ces 230 ex. le 18/12 à Neuville et ces 126 ex. le 13/01 à Frasnès. Pointons également les quelques oiseaux qui ont chanté dès la mi-décembre, notamment le 12 à Villers-deux-Eglises et le 16/12 à Yves-Gomezée.

Grive musicienne (*Turdus philomelos*) : Mentionnée régulièrement en solitaire, bien que quelques groupes de 4 à 5 oiseaux soient remarqués à Nismes, Cerfontaine, Fraire et Silenrieux. Les premières vocalises sont notées le 01/02 à Ham-sur-Heure. Février est égayé par ces sons flûtés qui peuvent se faire entendre durant de longues minutes, sans que l'oiseau ne se laisse apercevoir.

Grive draine (*Turdus viscivorus*) : Peu grégaire, la draine se rencontre à l'unité, tout au plus en groupes de 2 à 5 ex. Elle chante au cœur de l'hiver, mais c'est surtout à partir de la mi-février que ses notes mélancoliques deviennent plus fréquentes.

Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*) : Quatre données : les 3, 6 et 12 décembre, puis un chanteur le 15/02. Toutes ces observations sont enregistrées à l'étang de Virelles.

Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*) : Comme toujours, cette espèce est très rare durant l'hiver en ESEM. Une seule donnée nous vient de Mariembourg le 10/12, celle d'un individu mâle se régaland de pommes blettes.

Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*) : Durant cette chronique, 25 données sont enregistrées dont 5 en décembre, 3 en janvier et 17 en février, le mois qui voit déjà le retour de quelques migrateurs. Les premiers 'tchif tchaf' résonnent dès le 22/02 à Mariembourg.



Pouillot véloce - 21 02 2021 - Philippeville © Jean-Marie Schietecatte

Roitelet huppé (*Regulus regulus*) : Belle présence un peu partout cet automne-hiver comme en atteste les 339 mentions enregistrées pour ce tout petit passereau inféodé aux pessières. Épinglons par exemple ces 46 ex. contactés au cours d'une balade de 4 heures, au cœur de la forêt de Oignies-en-Thiérache, le 11/01, mais aussi le premier chant entendu à Vergnies, le 08/12, avec un mois d'avance.

Roitelet triple-bandeau (*Regulus ignicapillus*) : Contrairement à celle de son cousin huppé, l'observation hivernale du triple-bandeau est habituellement moins abondante. On totalise 19 petites données pour notre oiseau qui produira exceptionnellement ses premières vocalises le 21/02, à Saint-Aubin, encouragé par la météo exceptionnelle de cette journée, avec ses 17 degrés printaniers.

Orite à longue queue (*Aegithalos caudatus*) : Cette 'fausse' mésange est signalée un peu partout. Dès la mi-février, les groupes qui comptaient parfois jusqu'à 20 ex. se font plus rares. Les couples se forment alors, avant d'entamer la construction du nid, comme en témoigne cet oiseau transportant des matériaux le 27/02, dans la réserve d'Al Florée.

Mésange nonnette (*Parus palustris*) : Pour cette espèce relativement commune, 247 données sont encodées pendant cette chronique. La nonnette est surprise à chanter assez tôt, avec par exemple ce mâle entendu dès le 19/12, à Cerfontaine.



Mésange nonnette - 27 02 2021 - Merlemont © Jeremy Jaegers

Mésange boréale (*Parus montanus*) : Pour elle, on enregistre 129 mentions au total. Son premier chant est repéré le 06/01 aux BEH.

Mésange huppée (*Parus cristatus*) : Premier chanteur le 05/02 à Rance et 91 données pour cette charmante mésange. Pointons une densité intéressante : 12 oiseaux contactés le 22/02, lors d'une journée en forêt à Oignies-en-Thiérache.

Mésange noire (*Parus ater*) : Durant la même balade, le 22/02, on dénombre 8 ex. de cette discrète mésange, tandis qu'à l'ouest de Regniessart, 6 ex. seront comptés sur 1,5 km² de forêt. Notons enfin que 52 mentions ont été encodées pour l'espèce, au cours de cette chronique.

Sittelle torchepot (*Sitta europaea*) : Le 09/01, le gel prononcé a incité la sittelle à s'aventurer çà et là jusqu'aux mangeoires. Le premier chant est entendu à Nismes le 08/01.

Grimpereau des bois (*Certhya familiaris*) : Du côté d'Oignies-en-Thiérache, on repère 4 postes de chant le 22/02. Toujours en février, ses vocalises le trahiront à Treignes, Couvin et aux BEH où il est observé à l'unité.

Grimpereau des jardins (*Certhya brachydactyla*) : Évidemment bien plus commun et donc plus souvent renseigné que le précédent, le 'brachydactyle' est signalé un peu partout. On identifie son premier chant à Virelles le 20/12. Épinglons aussi ces 22 grimpereaux, recensés tout autour de la Plate Taille le 21/02.

Geai des chênes (*Garrulus glandarius*) : Cet admirable imitateur, notamment de la buse, est généralement vu seul, mais la période est néanmoins propice à quelques beaux rassemblements, comme celui de 18 ex. à Nismes, le 08/01, ou encore de 12 ex. à Petigny, le 28/02. Lors de l'opération nationale *Devine qui vient manger au jardin*, Alain Paquet a observé un oiseau se remplissant le gosier de 8 arachides, avant de s'envoler pour les cacher ou les manger à l'aise, sans risque de prédation.

Pie bavarde (*Pica pica*) : Cet oiseau sédentaire constitue parfois des dortoirs de grandeur variable. Le 24/01 à Mariembourg, des pies jacassent et font tout un spectacle dès le matin, avant de s'éparpiller par groupes de 5 ou 6 ex., éclatant du même coup l'important rassemblement nocturne qu'elles formaient (25 à 50 oiseaux).

Choucas des tours (*Corvus monedula*) : Durant la période froide, il est connu que les hivernants se mêlent aux oiseaux locaux. Le dortoir de Soumoy totalisait ainsi pas moins de 1000 ex. le 26/01. Pointons également ces 600 ex. dans le ciel de Somzée et ces 500 ex. du côté d'Hemptinne, le 22/12. Pas de chiffres importants au sud de notre région, excepté ces 300 ex. 'fidèles', quittant un pré-dortoir pour rejoindre leur dortoir à Mariembourg, le 25/12.

Corbeau freux (*Corvus frugilegus*) : Ce corbeau à la face dénudée fréquente moins la dépression de la Fagne. C'est un oiseau grégaire qui hiverne généralement dans les secteurs où il niche. En janvier, notons ces 360 ex. le 15/01 à Clermont et ces 200 ex. le mois suivant à Neuville.



Corbeau freux - 22 02 2021 - Clermont © Charles Henuzet

Grand Corbeau (*Corvus corax*) : Il y a peu encore, son apparition dans le ciel soulevait l'enthousiasme d'une foule d'ornithologues, tant le voir dans nos contrées était un événement rare... À ce jour, il n'y a pas une ville, pas un village où il ne se soit manifesté. Le Grand Corbeau a bel et bien colonisé la région de l'ESEM ! Reconnaissable à son cri rauque caractéristique, il passe rarement inaperçu. Souvent en couple ou isolé, il ne cohabite pas volontiers avec ses congénères, contrairement aux Corneilles noires et autres corvidés, ses cousins. On en a cependant vu 5 voler au-dessus de Dourbes, le 24/01. C'est le maximum signalé. Notons encore 4 ex. posés dans les arbres en bord de route, à Fraire, alors qu'il neige, le 16/01. Le 20/02, un observateur rapporte en avoir vu 2 en vol, vers l'est, se suivant à courte distance, l'un d'eux criant et effectuant sans cesse des virevoltes au-dessus de la Montagne-aux-Buis. Une heure après, 2 autres ex. plus calmes passent à leur tour, non loin du verger conservatoire, sur une trajectoire similaire. Globalement, les oiseaux isolés ou en couple sont la règle, car sur 174 mentions ils représentent 88% dont 65 %, rien qu'en février.

Moineau friquet (*Passer montanus*) : Et dire que dans le bulletin des RNOB de 1967, les ornithologues préconisaient de multiplier les nichoirs spécifiques pour mésanges, afin de réduire le nombre de friquets, considérés alors comme trop nombreux et envahissants !! Aujourd'hui, l'espèce est devenue assez rare dans l'ESEM. La perte de ses habitats naturels et de ses zones de gagnage, combinée à un taux de reproduction en baisse, a causé une chute inquiétante de ses populations partout dans le pays. Cette diminution importante est d'ailleurs ressentie dans bon nombre de pays européens. Voici les dernières données intéressantes à son sujet : un site d'hivernage, nouveau semble-t-il, dans la prairie humide de la Maison du Bois (Florennes) a abrité, le 07/12, une vingtaine de friquets. Un gros mois plus tard, le 16/01, on y indique de nouveau 8 individus. À Erpion, 12 ex. sont comptés le 29/12, 12 encore à Surice en janvier et 12 également en février, à Fagnolle. Une petite troupe déjà remarquée les années précédentes est confirmée cet hiver sur Hemptinne.

Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*) : Bien présents, mais en moins grand nombre que les années précédentes, les plus importants groupes recensés n'excédant pas 150 ex. C'est en janvier que l'on en dénombre le plus, avec 1273 individus, soit 43% du total comptabilisé pendant les 3 mois de la période concernée.

Pinson du Nord (*Fringilla montifringilla*) : Les cousins du nord de nos pinsons sont traditionnellement bien moins nombreux. Le plus gros rassemblement comportait 90 ex., à Oignies-en-Thiérache, le 11/01. Sur toute la période, il ne sera signalé que 136 individus.

Serin cini (*Serinus serinus*) : Notre petit serin devrait être absent en hiver, ayant rejoint des contrées plus chaudes. Mention spéciale pour cet ex. surpris aux BEH, à la Plate Taille, le 06/12.

Verdier d'Europe (*Carduelis chloris*) : Bien que semblant en diminution ces dernières années (trichomonose des fringilles ?), il est observé davantage cette fois, surtout dans les zones de cultures du nord de notre région. Il est noté isolé, par paires ou en petites bandes dont certaines varient entre 10 et 30 ex. Il est aussi mieux renseigné aux mangeoires. Un dortoir est découvert à Yves-Gomezée dans un alignement de grands thuyas. Le dénombrement des verdiers qui s'y rassemblent (122 ex à la mi-décembre) nous donne une bonne idée du nombre d'oiseaux présents sur le plateau de Florennes. À Tarcienne, Alain Paquet signale divers individus affaiblis, voire morts. Trichomonose ? Nous l'avons interrogé à ce sujet et voici sa réponse, très intéressante : « *Difficile à dire, mais la trichomonose des fringilles est certainement pour une part importante dans le déclin du verdier qui est toujours commun. En début d'hiver et en fin d'été en Angleterre, la mortalité est très grande et c'est dû au trichomonas.* »

Une fois sur la page suivante : <https://www.gardenwildlifehealth.org/portfolio/trichomonosis-in-garden-birds/>, cliquer sur le bouton droit de la souris, choisir 'traduire en français', pour afficher la traduction.

Le *Trichomonas gallinae*, comme d'autres parasites, bactéries et virus aviaires sont en train d'évoluer très rapidement. On parle de maladies émergentes, alors qu'elles concernent souvent des souches connues depuis très longtemps, mais elles s'attaquent subitement à de nouvelles espèces. C'est préoccupant, car c'est un signe de perturbations graves dans l'environnement, semblables aux virus et bactéries émergents qui touchent l'homme de plus en plus. Le nourrissage est incriminé, en tant que facteur de propagation. Il ne faut pas arrêter cette pratique, mais il faut nourrir correctement, sans propager les maladies. J'ai écrit un article sur ce sujet dans 'Aves' qui va paraître bientôt. ».

Voici un extrait du site internet mentionné plus haut : « À la suite de l'émergence de la trichomonose des fringilles, la population de verdiers reproducteurs du Royaume-Uni est passée d'environ 4,3 millions à environ 2,8 millions d'individus, ce qui équivaut à un déclin global de 35% de la population nationale, de 2006 à 2009. Cela représente la mortalité la plus importante des oiseaux britanniques, en raison de maladies infectieuses enregistrées, ce qui démontre que ces maladies peuvent entraîner des déclinés dramatiques d'espèces sauvages communes dans un court laps de temps. Le nombre moyen de verdiers visitant les jardins a diminué de 50 pour cent au cours de la même période. Le déclin annuel de la population se poursuit et les données les plus récentes du 'Relevé des oiseaux nicheurs' indiquent une réduction de 60% de la population reproductrice du Royaume-Uni, depuis l'apparition de la maladie (2006-2015). ».

Le premier chanteur est noté à Yves-Gomezée le 10/02, puis des parades, à partir du 16/02 à Mariembourg, Nismes, ... Il faisait particulièrement doux ces jours-là (aux alentours de 17 degrés).



Verdier d'Europe - 28 02 2021 - Virelles © Thomas Bosmans

Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*) : Belle présence de ce joyeux drille cet hiver. Il est le plus souvent vu seul ou en petits groupes de moins de 10 ex., parfois en compagnie de linottes, de tarins ou de sizerins (par exemple 6 ex., le 05/02 à Silenrieux, encodés par Benoît Geelhand). En décembre, le chardonneret recherche plutôt sa nourriture sur des plantes de type cardères et parfois aux mangeoires. Puis, au fil des semaines, il est de plus en plus signalé dans les arbres, tels que l'aulne glutineux et les bouleaux. Quelques beaux groupes de maximum 56 ex. sont aussi pointés un peu partout dans notre région. Le premier chant est entendu le 16/02 à Yves-Gomezée.

Tarin des aulnes (*Carduelis spinus*) : Omniprésent cet hiver dans toute la région, la plupart du temps en troupes de 20 à 120 ex. Les individus isolés et les bandes d'une dizaine d'ex. sont minoritaires.

Les rassemblements les plus importants sont de 238 ex. le 28/12 et 230 ex. le 06/01 à Petite-Chapelle, 200 ex. le 02/01 et 330 ex. le 03/01 à Soumoy, 300 ex. le 03/01 à Falemprie et 200 ex. le 08/02 à Roly.

Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*) : Bien que nous quittant massivement à l'automne, une petite population hiverne dans le nord de la région. La linotte, cherchant sa nourriture au sol, se concentre sur les plus grands espaces agricoles où elle peut profiter des bandes MAEC (mesures agro-environnementales et climatiques). Des groupes de 40, 60, 75, 95, 100, 105 et 120 ex. y sont régulièrement cités. Elle peut bien sûr être aperçue ailleurs, en plus petits nombres, voire par paires ou isolée. Le 01/01, à Tarcienne, Alain Paquet nous écrit : « *Jamais vu de linottes (35 ex.) se nourrir de graines de bouleaux à la manière des tarins et des sizerins ! Une première pour moi !* ».

Sizerin flammé (*Carduelis flammea*) et **Sizerin cabaret** (*Acanthis cabaret*) : Pas facile de distinguer les deux espèces de sizerins (longtemps considérées comme sous-espèces). Le flammé a une distribution plus nordique et est d'apparition plus rare, avec 6 mentions seulement. Le cabaret niche aux îles britanniques, en Europe centrale et au sud-ouest de la Scandinavie. Il vient chez nous chaque hiver, mais en quantité variable. Durant cette chronique, le cabaret est noté 46 fois, tandis que 43 données concernent des sizerins pour lesquels la distinction n'a pu être faite. Soit un total de 95 observations, ce qui est beaucoup, d'autant qu'à l'exception des deux d'entre elles, le 20/12 à Oignies, elles concernent exclusivement janvier et février. Les sizerins vont de préférence sur les bouleaux et donc plutôt en forêt, dans la partie ardennaise de notre région, mais on les trouve aussi sur le pourtour des BEH et du barrage du Ry de Rome où les bouleaux sont venus en pionniers, dès la fin des travaux d'aménagement. L'espèce recherche également les graines de plantes sauvages, dans les friches rudérales par exemple. À l'image du tarin, il voyage plutôt en bandes. Mention toute spéciale pour les 200 ex. repérés le 08/01 à Oignies-en-Thiérache, par Hugues Dufourny qui nous en dit ceci : « *Superbe groupe dans les bouleaux : 170 ex. effectivement comptés, mais lorsqu'ils s'envolent, je les estime à 200 ex. Tous ceux que j'ai vus étaient des cabarets. C'est mon plus grand groupe observé en ESEM. Il s'agirait du plus important encodé sur observations.be depuis presque dix ans (400 ex. le 01-02-2011 à Zonhoven-Limbourg-) !* ». Petite invasion cet hiver ?



Sizerin cabaret - 01 03 2021 - Oignies-en-Thiérache © Hugues Dufourny

Bec-croisé des sapins (*Loxia curvirostra*) : De petits groupes de 4 à 15 ex. égaient de loin en loin l'ensemble de la région, durant toute la période hivernale.

Bouvreuil pivoine (*Pyrrhula pyrrhula*) : Notre amateur de bourgeons est repéré un peu partout avec plus de 300 données. Elles concernent majoritairement des individus isolés ou en petits nombres. On signale quelques bandes qui atteignent la dizaine d'ex. à Oignies, Boussu-lez-Walcourt, les BEH et Roly.

Grosbec casse-noyaux (*Coccothraustes coccothraustes*) : Ce gros fringillidé au cri explosif est bien représenté : 32 ex. le 05/02 à Boussu-lez-Walcourt, 28 ex. le 09/02 à Soumoy en compagnie de 14 verdiers, puis le 13/02, une trentaine à Dailly et jusqu'à 40 ex. à Robechies. Comme vous l'aurez constaté, l'espèce se manifeste en nombres, dès le mois de février. Cette année, un premier chant était repéré dès le 31/01, à Yves-Gomezée. L'hivernage aura donc été plutôt bon cet hiver... Doit-on considérer, derrière ces chiffres, que l'abondance en samaras a été attractive pour les oiseaux affamés ?

Bruant des neiges (*Plectrophenax nivalis*) : Unique donnée pour la période, avec cet individu observé en vol par Damien Gailly et son groupe de la formation ornitho, le 13/02 aux BEH.

Bruant jaune (*Emberiza citrinella*) : Année après année, les bandes de Bruants jaunes sont en augmentation, à l'inverse de celles de verdiers qui diminuent. De très nombreux groupes de plusieurs centaines d'ex. sont signalés sur les différents plateaux agricoles, notamment ceux comptant des bandes MAEC, comme celui d'Hemptinne/Saint-Aubin où 650 oiseaux seront dénombrés. En février, ces bandes vont logiquement diminuer pour, tout doucement, laisser place aux chanteurs. Le premier sera entendu le 15/02, à la Prée.



Bruant jaune - 20 02 2021 - Florennes © Hugues Dufourny

Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*) : Plusieurs ex. hivernants sont repérés régulièrement à Jamagne, Fraire et aux alentours de Florennes. C'est la plaine de Clermont qui accueille les plus grands rassemblements en janvier, avec 23 ex. le 15/01 et 27 ex. le 26/01.



Bruant des roseaux - 17 02 2021 - Jamagne © Hugues Dufourny

Bruant proyer (*Miliaria calandra*) : Une fois n'est pas coutume, plusieurs données substantielles émaillent toute la période hivernale, avec un maximum de 12 ex. le 02/01 dans la plaine de Clermont et un ex. isolé à Saint-Aubin, les 21 et 27/02.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont transmis leurs observations par un canal ou un autre. Sans elles, cette rubrique n'aurait jamais vu le jour...



Impression – PNVH

Une drôle de galle

Philippe Mangeot

Le 22 août 2020, en me promenant aux abords d'une petite réserve naturelle à Cul-des-Sarts, au lieu-dit 'Taille du bailli' (réserve C.N.B.), je longeais une ancienne haie mixte en évolution libre depuis plus 50 ans, lorsque mon attention fut attirée par un jeune Chêne pédonculé (*Quercus robur* L.) d'une vingtaine d'année dont les glands (photo 1) étaient déformés par une sorte de 'tumeur' verte, charnue, d'environ 20mm de grand axe, à contours bosselés, avec des creux et des crêtes, pointus et dont la surface assez brillante était collante au toucher.



Photo 1 : Une étrange trouvaille...

De toute évidence, il s'agissait d'une galle (ou cécidie*). Mais laquelle était-ce donc ?

Je connaissais bien les grosses galles des feuilles du chêne qui ressemblent à de petites pommes, mais celle-ci m'était inconnue !

De retour à la maison après avoir pris quelques photos, je regarde dans l'un ou l'autre livre de nature, puis interroge sommairement Internet qui me montre des galles variées, mais aucune qui corresponde à celle-ci.

Sachant les connaissances cécidologiques* de Sébastien Carbonelle et encouragé par Thierry Dewitte, je lui envoie quelques photos. Sa réponse arrive rapidement : il s'agit d'une galle du *Cynips Andricus quercuscalicis*.

Avec cette précieuse information et Internet aidant, me voici plongé dans l'univers des galles. Je découvre ainsi tout un monde de relations complexes animal-végétal.

En y regardant de plus près (photo 2), je constate qu'une bonne partie des glands, déjà matures à cette période de l'année, sont envahis par ces galles à des degrés divers. Elles semblent véritablement les phagocyter. En beaucoup d'endroits ils sont totalement absorbés et remplacés par une ou plusieurs cécidies qui pendent au bout du pédoncule les alimentant, comme si les glands n'avaient jamais existé.



Photo 2 : Le 23 août, le gland a totalement disparu



Photo 3 : Larve au fond de la galle

La coupe (photo 3) montre que la galle ne comporte qu'une seule loge qui contient une minuscule larve blanchâtre.



Fin août, ces cécidies rougissent au niveau des crêtes, puis brunissent et deviennent dures et ligneuses (Photo 4). En septembre, elles tombent sur le sol, avant les glands sains, ainsi que l'indique la photo 4.

Cécidogénèse*

Les galls sont causées par l'interaction entre un parasite cécidogène* (bactéries, champignons, nématodes, acariens et, bien sûr, insectes) et une plante hôte. Celle-ci réagit à l'agression en créant une cécidie.

Il existe dans le monde environ 20.000 espèces cécidogènes* connues dont 13.000 insectes, principalement des hyménoptères, dits guêpes gallicoles ou galligènes*, insectes parmi lesquels figurent au premier plan la famille des cynips (*Cynipidae**) et ensuite celle des tenthrèdes.

Par ailleurs, on dénombre approximativement 1.300 espèces de cynips : plus ou moins 300 en Europe et 800 en Amérique du Nord.



Photo 5 : Galle artichaut

Chaque espèce de cynips possède une affinité pour une plante hôte particulière et, plus précisément, pour une partie de celle-ci : les feuilles, les rameaux, les fleurs, les fruits, les racines, ... En déposant son œuf, la femelle induit la production d'une galle dont la forme et la dimension varie pour chaque espèce. Les chênes sont fort prisés par de nombreuses variétés de cynips (ils accueillent 70% des espèces) qui ont chacun leur endroit de ponte particulier. La 'pomme du chêne', une grosse galle ronde atteignant 20 à 40 mm de diamètre, est parmi les plus connues. Mais il en existe beaucoup d'autres, par exemple cette galle artichaut (photo 5), qui porte si bien son nom. Elle se développe à l'aisselle des feuilles et est causée par *Andricus fecondatrix*. Celle-ci a été trouvée sur le chêne qui a produit les galls étudiées ici.

Les cécidies ont un double rôle pour l'insecte : d'une part elles assurent une protection à la larve contre les agressions extérieures et, d'autre part, elles lui fournissent un substrat alimentaire permettant sa croissance.

Les cynips sont de petite taille (Photo 6), variant de 1 à 8 mm, de sorte qu'ils passent le plus souvent inaperçus. Ils sont en général identifiés par la galle qu'ils ont générée. L'œuf introduit via l'ovipositeur de la femelle cynips va induire chez l'hôte une réaction dont le mécanisme (cécidogénèse*) est encore mal connu. Nous savons cependant qu'il va entraîner, via des phytohormones, une prolifération et un allongement cellulaire aboutissant à la fabrication d'une enveloppe protectrice pour la larve. Celle-ci engendre à son tour dans la galle le développement d'un tissu différencié qui va servir de substrat nutritif pour la larve, exclusivement phytophage.



Photo 6 : *Biorhiza pallida*, responsable de la 'pomme du chêne'



Photo 7 : *Andricus quercuscalicis*

Dans le cas qui nous intéresse, l'agent causal est une espèce de cynips : *Andricus quercuscalicis* (A.qc) (Photo 7) qui a la particularité de pondre ses œufs presque exclusivement sur le gland du Chêne pédonculé (*Quercus robur* L.). Cet hyménoptère* est connu de longue date en Europe (Burgsdorff, 1783), mais n'a été découvert en Grande-Bretagne qu'en 1962.

Les galles se développent de juin à septembre, prenant l'aspect de tuméfactions vertes à surface lisse, un peu brillante et collante au toucher ; elles atteignent 20 mm et ont un contour très irrégulier, avec des crêtes, des creux et des proéminences (certains comparent leur forme à du popcorn). Elles envahissent progressivement le gland jusqu'à le faire souvent disparaître; le pédoncule se termine alors uniquement par la galle. Il peut y en avoir deux à trois par gland. Leur cavité, qui contient une seule larve, se termine par une étroite cheminée s'ouvrant vers l'extérieur (voir flèche photo 8) et qui permettra l'émergence de l'imago fin février.



Photo Photo 8 : La flèche indique l'orifice de sortie de l'insecte

En automne ces galles brunissent, deviennent dures et ligneuses, puis tombent sur le sol où elles passeront l'hiver.

Dans la littérature anglo-saxonne, ces galles sont appelées 'knoppergalls', en référence aux boutons décoratifs (knop) des chapeaux qui étaient à la mode en Allemagne au 17ème siècle.

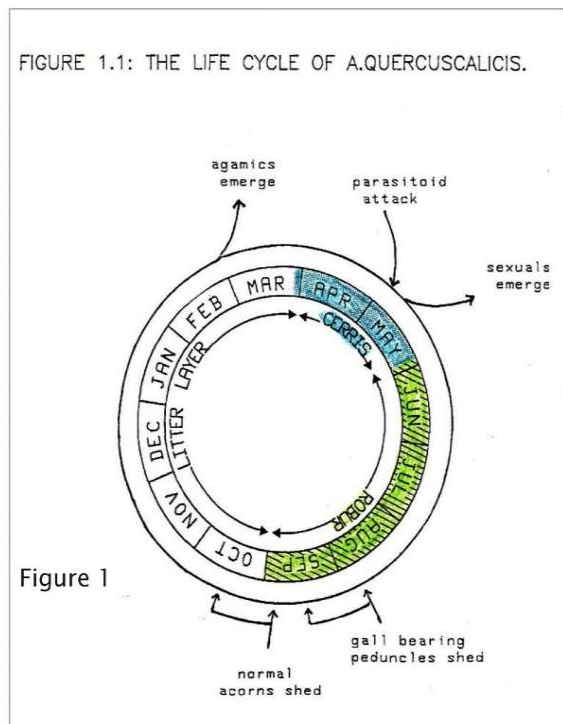
Reproduction d'*Andricus quercuscalicis*

Comme chez la plupart des Cynipidae*, le **cycle reproducteur** de notre cynips comporte une alternance de deux générations, l'une asexuée ou agame (parthénogénèse*), la seconde sexuée. Chacune des deux a un hôte spécifique différent !

Génération asexuée : À la fin février-début mars, après la métamorphose et quel que soit le temps (même s'il neige !), les jeunes cynips A.qc émergent de la galle. Ce sont toutes des femelles agames qui vont immédiatement rechercher un hôte pour y pondre leurs œufs non fécondés.

Cet hôte est une autre espèce de chêne : **le Chêne chevelu** (*Quercus cerris* L.). La femelle agame va pondre ses œufs sur les chatons mâles du Chêne chevelu et y induire, ici aussi, la formation de galles, mais différentes (petites et coniques) d'où sortiront fin mai-début juin des Cynips A.qc des deux sexes, comprenant une majorité de mâles.

Génération sexuée : Les femelles, une fois fécondées, vont rapidement se mettre à la recherche d'un Chêne pédonculé (*Quercus robur* L.) pour pondre leurs œufs sur les glands à la jonction de la cupule. La galle commence alors à se former à leurs dépens en les phagocytant. En septembre elles tombent au sol où elles continuent à se développer avant d'hiberner. Le cycle est ainsi bouclé (fig.1).



Diverses observations sur ces cécidies

- En 1979, il y eut une infestation importante en Angleterre qui a fort inquiété les sylviculteurs du cru, parce qu'ils craignaient un impact négatif sur la reproduction du Chêne pédonculé, arbre emblématique du pays. Cela les a incités à étudier attentivement le sujet. Il en est ressorti que ces galles ne nuisaient pas à la reproduction des arbres.
- Une seule femelle A.qc agame peut pondre de 300 à 1000 œufs !
- La particularité de notre Cynips A.qc est de nécessiter deux espèces différentes de chênes pour pouvoir mener à bien son cycle reproducteur.
- Alors que la génération asexuée de l'A.qc n'a pas de prédateurs, la génération sexuée sur les Chênes chevelus est par contre victime de diverses guêpes parasitoïdes* de la famille des *Pteromalidae* dont diverses espèces de *Mesopolobus* qui, en pondant leurs œufs dans les larves A.qc, vont causer 30% de mortalité sur cette génération (S. Hails 1988).
- Lorsqu'un Chêne pédonculé est attaqué par la guêpe A.qc, 30 à 60% des glands peuvent être atteints, alors que sur le Chêne chevelu, il n'y a que 2 à 8% des chatons qui sont envahis.
- Les galles se développent sur certains Chênes pédonculés, alors que d'autres ne sont et ne seront jamais envahis.

Quelques considérations à propos du Chêne chevelu

La particularité de l'*Andricus quercuscalicis* est donc de nécessiter deux chênes différents pour effectuer son cycle reproducteur.

Si les Chênes rouvres (ou sessiles) (*Quercus petraea*) et pédonculés (*Quercus robur*) sont courants dans nos régions, le Chêne chevelu (*Quercus cerris*), quant à lui, n'est pas habituel, car non indigène. Il est originaire d'Asie mineure et du sud-est de l'Europe, d'où son nom anglais de 'Turkey oak'. On le trouve cependant dans nos contrées en petite quantité, parce qu'il a été introduit comme arbre d'ornement il y a 300 ans. Le terme 'chevelu' fait référence aux multiples excroissances (trichomes) évoquant des poils qui sont présents sur les bourgeons et la surface des cupules des glands.

La découverte de galles A.qc à Cul-des-Sarts suppose donc la présence dans les environs d'au moins un Chêne chevelu. À ce sujet, Thierry Dewitte a interrogé le cantonnement DNF de Couvin, via l'ingénieur Jean Laroché, les agents forestiers, Michel Rouard, un dendrologue passionné, et les gardes privés qu'il connaît, mais sans résultat.

Il serait néanmoins étonnant que des arbres de cette essence ne soient pas présents, vu les nombreux parcs et bois privés des environs qui, de ce fait, sont d'un accès limité. Ils restent donc à trouver...

Par contre, Jean Marie Leurquin, un ancien brigadier du DNF aujourd'hui retraité, connaît bien une population de Chênes chevelus à Olloy-sur-Viroin, sur son ancien triage. Il a eu la gentillesse de me la faire découvrir.

Le peuplement est situé dans la vallée du Nestry, rive droite, à proximité d'un petit pont, sur un versant exposé sud-ouest, dans le massif forestier ardennais. Certains sont d'une grande taille, comparable à celle de nos vieux chênes indigènes, et ont au moins 150 ans. Ces Chênes chevelus se sont bien reproduits et on trouve dans les environs des individus de tous les âges, ainsi que des pieds d'arbres hybrides. Comment ces chênes sont-ils arrivés là ? Y ont-ils été plantés volontairement ou accidentellement ? À cet endroit, début octobre, sous les Chênes pédonculés également présents, le sol est couvert de galles brunâtres, alors qu'il n'y a quasiment pas de glands sains !

Le Chêne chevelu, aussi appelé Chêne cerris, Chêne de Turquie, Chêne de Bourgogne, Chêne lombard ou encore Doucier, peut atteindre une taille comparable à celle de nos Chênes rouvres et pédonculés. Il s'en distingue par la forme des feuilles (photo 9) qui sont plus foncées, mais aussi plus allongées (7 à 14 cm) et plus étroites avec des lobulations triangulaires plus nombreuses (6 à 12 lobes de chaque côté), un plus long pétiole et des extrémités pointues.



L'enveloppe des jeunes **bourgeons** (photo 10), à l'aisselle des feuilles, est prolongée de filaments (ou trichomes) et est sans doute à l'origine du qualificatif 'chevelu'.

Les **glands** (photo 11), à maturité bisannuelle, sont plus importants. Ils atteignent 3 à 4 cm de long et leur cupule est plus profonde, recouvrant la moitié du gland. Ce dernier est hérissé sur sa surface extérieure de poils (trichomes) à l'extrémité recourbée, donnant également un aspect chevelu.

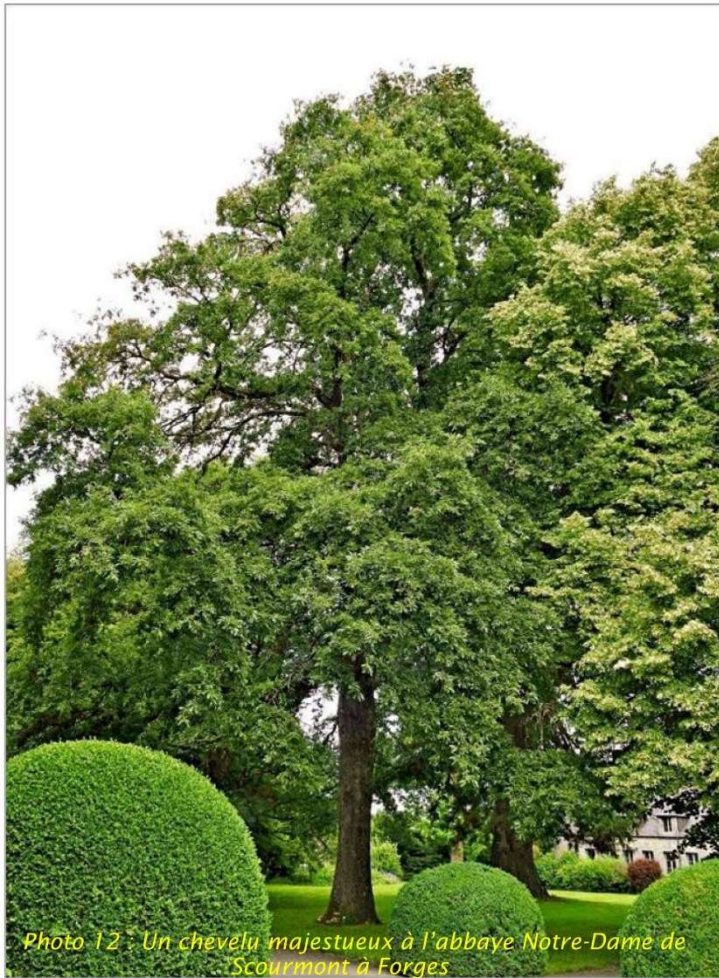


Photo 12 : Un chevelu majestueux à l'abbaye Notre-Dame de Scourmont à Forges

Du point de vue de la sylviculture, Michel Rouard nous apprend que, puisque le Chêne chevelu se reproduit, il peut être considéré comme subspontané en Belgique, voire acclimaté, bien que très sujet aux gélivures.

La rareté des hivers rigoureux facilite donc son adaptation à notre climat actuel. Son bois, pour la menuiserie, est considéré comme de piètre qualité. Michel Rouard signale que l'on connaît de très importants spécimens, surtout en Flandre (dont un de plus de 410 cm de circonférence). Dans notre région, on peut citer un bel exemplaire dans la cour d'honneur de l'abbaye Notre-Dame de Scourmont, à Forges (secteur ardennais de l'entité de Chimay, province du Hainaut - Photo 12).

Originaire du sud-est de l'Europe et de l'ouest de l'Asie, il fut introduit au siècle dernier dans beaucoup d'arboretums expérimentaux. Les résultats obtenus n'ont pas suscité une plus large implantation. Il est connu pour apprécier les sols sablonneux et être assez indifférent au pH. Il est spontané en France dans le Doubs, d'où son nom vernaculaire de 'Chêne de Bourgogne'. Début 2000, Michel Rouard en a planté une dizaine dans la forêt domaniale de la fagne, son ancien triage de Chimay, et ils se portent bien.

Selon d'autres sources, le Chêne chevelu se développe facilement sur tous les sols, humides ou bien drainés, avec toutefois une préférence pour les sols calcaires. Sa croissance est plus rapide que celle de nos chênes indigènes. Il peut atteindre 40 mètres de haut, deux de diamètre et vivre 200 ans. C'est un bon arbre truffier et il fournit un bois de chauffage de qualité. Par contre, il n'est pas intéressant pour la menuiserie et les charpentes, car il se fissure rapidement et est moins résistant que celui des autres chênes. On l'utilise parfois pour faire des traverses de chemin de fer.

Crédit photos :

Les photos sont de l'auteur, à l'exception de la 6 et de la 7 qui sont tirées de Wikipédia.

La Figure 1 est tirée de la thèse de R.S. Hails

BIBLIOGRAPHIE

Divers articles sur les galles dans Wikipédia :

Redfern Margareth et Shyrley Peter : Identification des galles britanniques sur les plantes - 2002 in Wikipédia

Rosemary S. HAILS : The ecology of *Andricus quercuscalicis* and its natural enemies - Thèse ; imperial college of London

S. Chamont : Encyclopédie en protection des plantes HYPP 2020

W.N.Ellis : Plant parasites of Europe, Amsterdam 2001-2020

Ch. Dabonneville : Les galles des végétaux, Forêt Wallonne 2007 N°89 : P. 11 à 19

Remerciements :

- à Sébastien Carbonelle pour son identification,
- à Thierry Dewitte pour ses encouragements et sa relecture,
- à Mr et Mme Leurquin qui m'ont fait découvrir les Chênes chevelus d'Ollroy-sur-Viroin.

GLOSSAIRE

Cécidie : nom scientifique de la galle

Cécidologie : étude des galles

Cécidogénèse : formation de la galle

Cécidogène : espèce qui induit la formation de la galle

Gallicole ou galligène : se dit d'un insecte qui vit dans ou qui infeste la galle. Cela peut-être un parasitoïde*.

Hyménoptère* : ordre d'insectes très important (140.000 espèces connues) dont les plus communs sont les abeilles, les guêpes et les fourmis.

Les hyménoptères : ont deux paires d'ailes, les antérieures étant soudées aux postérieures par de petits crochets, tandis que les dipères (mouches) n'en ont qu'une.

Cynipidae : une des familles d'hyménoptères de petite taille, dites « guêpes galligènes » dont la reproduction passe par la formation d'une galle.

Parthénogénèse : reproduction sans fécondation, c'est-à-dire division de l'ovule sans apport extérieur de matériel génétique.

Parasitoïde : insecte qui parasite un autre insecte et est donc carnivore.

Promenade dans la Réserve Naturelle des Argilières enneigée

Eloi et Philippe Ryelandt

Le 17 janvier 2021

L'abondance actuelle du sanglier dans nos campagnes est très problématique pour la biodiversité. Le nourrissage de ces animaux par les chasseurs et, dans une moindre mesure, la richesse en glands et en faines de nos futaies sont responsables de cette situation dont les conséquences pourraient se faire sentir encore longtemps.

Dans la Réserve Naturelle des Argilières à Romedenne où subsistent des espèces très sensibles à ce problème, deux hectares ont été clôturés en 2016 à grands frais. Régulièrement, les conservateurs du site doivent vérifier l'étanchéité de cette clôture, souvent mise à mal par la chute d'arbres lors de tempêtes. À cela s'ajoutent des dizaines de trous de passage réalisés par des castors et des blaireaux sous le grillage qui, s'ils étaient élargis, pourraient permettre l'intrusion de marcassins. De plus, des animaux affolés lors des battues sont toujours susceptibles de franchir l'Ursus qui ne mesure jamais qu'un mètre soixante de haut. Enfin, s'ajoute le risque que les barrières des entrées de la réserve ne soient pas correctement refermées par des passants insoucients.

Voilà pourquoi, en cette belle journée du 17 janvier 2021, nous voulons profiter des traces dans la neige tombée la veille pour nous assurer de l'absence de suidés dans la partie clôturée de la réserve.

Dès notre arrivée, nous tombons sur la magnifique piste assez rectiligne d'un blaireau. Par endroits, les flancs de l'animal un peu 'balourd' marquent légèrement la neige (Photo 1).



Photo 1. Piste d'un blaireau.

Hormis celle du pouce, les pelotes digitales sont disposées pratiquement sur une ligne, caractérisant les empreintes de cet animal (Illustration 1). Les pattes antérieures, servant à creuser les terriers, sont beaucoup plus développées que les postérieures. Leurs griffes puissantes marquent le sol à plus de deux centimètres des coussinets digitaux (Illustration 1). Sur la photo 2, les ongles peu éloignés des pelotes digitales, indiquent qu'il s'agit d'une empreinte de patte arrière. Cette dernière s'est superposée à la marque de la patte avant de l'animal.



Photo 2. Empreinte d'une patte arrière de blaireau. La pelote digitale du pouce a été observée sur le terrain, mais elle n'est pas visible sur cette photographie à cause de la profondeur de la neige.

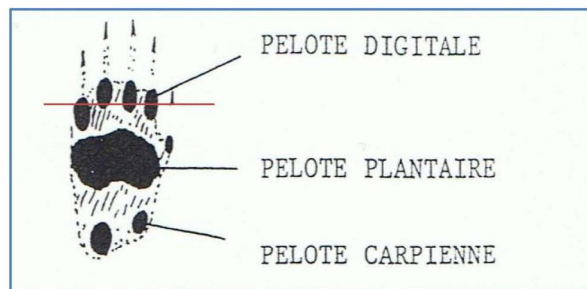


Illustration 1 (Extrait de Ryelandt, 1988) : empreinte de patte avant de blaireau avec les différentes pelotes, digitales, plantaire et carpienne. Aux pattes antérieures, les griffes sont très éloignées des pelotes digitales. La ligne rouge montre l'alignement typique de celles-ci.



Impossible à confondre avec les empreintes tétradactyles du Héron cendré (Photo 3) -pas tout à fait symétriques et de très grande taille (environ 15 cm)- qui ont été repérées au bord de toutes les mares de la réserve. Qu'a-t-il trouvé ? Pas encore de Grenouilles rousses ? Pour cet échassier, chaque hiver représente un cap difficile à passer, surtout lorsque les périodes de gel et de neige se prolongent.

Photo 3. Empreintes d'un Héron cendré.

Nous nous demandions si nous verrions des empreintes de castor. L'espèce est bien présente ici. Elle circule en général de nuit entre les différentes mares de la réserve et rejoint souvent le ruisseau voisin, la Chinelle. En été, son passage dans les plans d'eau crée des chenaux visibles dans la végétation aquatique. Aujourd'hui, nous apercevons la voie qu'il a empruntée dans l'eau gelée d'une mare de la zone ouest de la réserve (Photo 4).



Photo 4. La flèche indique le passage de castors dans une mare à moitié gelée de la réserve.

Dans la descente qui mène au 'chêne d'Olivier Decocq', nous retrouvons sa piste en milieu terrestre (Photos 5 et 6). Elle fait une trentaine de centimètres de large et plus de 100 mètres de long. C'est la première fois que nous voyons aussi nettement les empreintes du castor, avec les pattes avant beaucoup plus petites que celles de l'arrière (Photo 7). Apparemment, l'animal s'est déplacé sans laisser traîner sa queue au sol, ce qui aurait effacé les détails de sa piste.



Photos 5 et 6. Piste de castors en milieu terrestre.

Photo 7. Empreintes d'une patte avant (1) et d'une patte arrière (2) d'un castor.

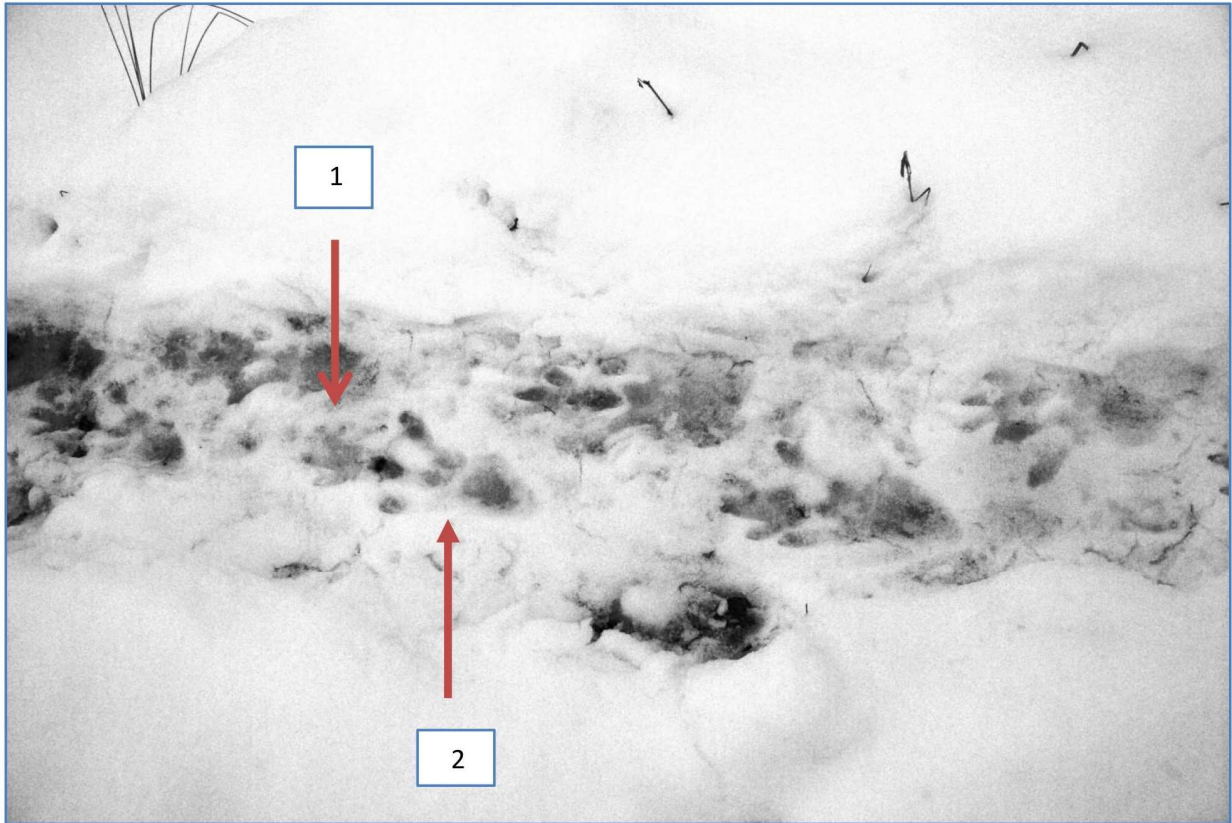


Photo 8. Dans un tournant, l'animal a fait un petit arrêt 'casse-croute', en rongant le pied de quelques arbustes.



Sous le 'chêne d'Olivier Decocq', une grande surface de sol est grattée. Cette activité qui pourrait être attribuée à un blaireau, est le fait du castor, car seules ses traces arrivent ici. Des végétaux coupés gisent au sol, des brins de genêt et une plante qui ressemble à du mélilot (Photos 9 et 10). Il n'est pas impossible que le castor se soit également nourri de glands tombés au sol, comme cela s'est passé l'automne dernier à Doische (Delacre, 2020). Ici, grâce à la clôture, le castor ne subit pas la concurrence du sanglier.



Photos 9 et 10. Débris végétaux coupés par le castor en milieu terrestre.



Au fil de notre promenade, nous avons vu que le castor pouvait entrer et sortir facilement de la réserve et c'est heureux. La photographie 11 montre l'espace sous la clôture par lequel il passe. Il a été réduit avec un fer à béton pour que les marcassins n'empruntent pas ce passage.



Photo 11. Passage sous la clôture permettant au castor de rejoindre la Chinelle.

Mais, déplaçons-nous maintenant dans la partie non clôturée de la réserve. Elle est magnifique sous la neige (Photo 12). Suite aux averses hivernales, les eaux des mares sont au plus haut.

Photo 12. La réserve naturelle des Argilières de Romedenne.



Ici, malheureusement, la zone est lacérée de coulées de sangliers. C'est déplorable! Quand cela va-t-il cesser ? Sur la photo 13, on peut apercevoir les empreintes de trois animaux sur la même voie : le castor, le sanglier et le Héron cendré. Ce dernier, pour aller d'une mare à l'autre, s'est souvent contenté de suivre la piste du castor. Les traces du sanglier se reconnaissent à la taille et à la forme des éponges, ainsi qu'à la position des gardes qui marquent habituellement le sol (Illustration 2).

Photo 13. Sans compter les traces du photographe, on peut distinguer sur cette piste des empreintes de héron, de castor et de sanglier.



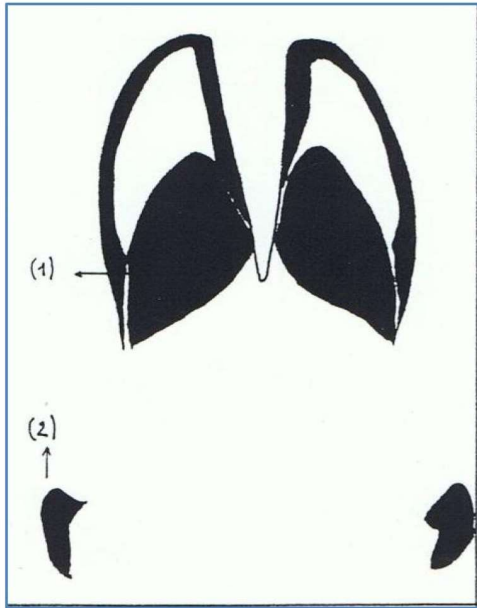


Illustration 2 (Extrait de Ryelandt, 1988) : représentation d'une empreinte de sanglier. Les éponges triangulaires (1) atteignent la moitié de la longueur des sabots. Chez le chevreuil et le cerf, celles-ci, de forme ronde, occupent respectivement un tiers et un quart de de cette longueur. Les empreintes des doigts latéraux appelés « gardes » (2) sont écartées à une distance supérieure à la largeur des deux sabots.

A côté de la réserve des Argilières, se trouve une friche privée d'un intérêt biologique exceptionnel, mais qui se dégrade à cause de la surabondance des sangliers et de son reboisement progressif. Ce 'terril plat', constitué d'une épaisse couche de schiste, a été créé lors du creusement des argilières voisines. Avec la neige qui fond, ce milieu qui se végétalise difficilement est magnifique !!! (Photo 14).



Photo 14. Le 'terril plat' qui jouxte la réserve des Argilières.

À l'entrée de cette friche, nous sommes heureux d'observer des empreintes de lièvres et de lapins. Ces derniers qui connaissaient jadis des effectifs pléthoriques sont devenus extrêmement rares dans la région. Découvrir ici cet animal n'est pas le fruit du hasard. En effet, ce mammifère thermophile et typique des lisières forestières, trouve sur ce terrain vague bien exposé, certaines conditions écologiques qu'il affectionne. Voyez les deux petites crottes typiques de l'espèce sur la photo 15. Pour extraire la plus grande part de la valeur protéinique de la végétation dont il se nourrit, le lapin a l'habitude de consommer ses propres déjections qu'il dépose sur de petits espaces appropriés.



Photo 15 et 16 : Empreinte du rarissime lapin avec deux petites crottes et piste d'un lièvre.



Lièvre et lapin sont classés dans l'ordre des lagomorphes et non de celui des rongeurs, car ils s'en distinguent par leur denture, constituée de quatre incisives au lieu de deux à la mâchoire supérieure. La piste de ces léporidés est reconnaissable à la disposition des marques des pas qu'ils impriment sur le sol (Photo 16). Les pattes antérieures se joignent souvent pour former une seule empreinte dans la neige. Quant aux pattes postérieures, un peu plus grandes, elles restent visiblement écartées. Ainsi, leur piste ressemble à une succession de triangles ou de 'Y', lorsque les pattes avant sont en enfilade (Photo 16).

Dans une prairie voisine de la friche, les empreintes en tous sens d'un chien qui ne demandait qu'à jouer et se défouler, contrastent avec celles, beaucoup moins exhubérantes, des animaux sauvages, observées dans les environs. A cette époque de l'année où la faune locale hiberne et ne se reproduit pas, le dérangement occasionné par des chiens non tenus en laisse est sans doute moindre qu'au printemps ou en été. Gageons néanmoins qu'en toute saison, les propriétaires surveillent bien leurs protégés, lorsqu'ils se promènent aux abords de zones naturelles aussi sensibles.



Photo 17. Empreinte de chien composée de 4 pelotes digitales non disposées en une seule ligne.

Photo 18. Traces laissées par un chien non tenu en laisse.



En conclusion, pour le naturaliste, sortir après une chute de neige est vraiment utile. Le manteau blanc a capturé les événements qui se sont déroulés dans un passé récent et, d'un coup, il agit comme un révélateur. Grâce à lui nous avons pu palper la présence d'animaux pas toujours faciles à détecter. Nous avons pu aussi vérifier que le sanglier n'avait heureusement pas investi l'espace clôturé de la réserve naturelle.

Bibliographie :

RYELANDT, P. (1988) : Clé provisoire des empreintes de mammifères, réalisée par des élèves de troisième et quatrième biotechnique du CES Saint-Vincent de Soignies en 1987-88. Cercles des Naturalistes de Belgique – Centre Marie-Victorin. 15pp

DELACRE, J. (2021) : Chronique du Bois de Fagne N° 31 – Fascicule 1/2021. Page 8.

La Grièche est le fruit de multiples collaborations !

C'est pourquoi nous tenons à remercier toutes les personnes qui apportent leur pièce à l'édifice d'une revue trimestrielle réussie. Voir aboutir chaque nouvelle parution est la récompense du formidable travail réalisé par de nombreux bénévoles.

Citons ici les dizaines d'observateurs qui encodent leur observations, les rédacteurs qui consacrent beaucoup de temps et d'énergie à la chronique et qui l'agrémentent de commentaires décrivant un comportement, expliquant un critère de détermination, etc.

N'oublions pas les nombreux photographes qui nous font confiance et nous permettent de puiser dans leurs clichés les illustrations qui enrichissent l'ensemble.

Enfin, une mention toute particulière pour les plus assidus qui en plus de leur travail de rédaction, participent à la réunion de relecture commune et consacrent ensuite à nouveau du temps pour les dernières corrections, avant l'envoi de la Grièche.

Saluons vraiment le travail de tous ces bénévoles à 100% qui, au travers de la revue, vous offrent chaque trimestre le fruit de leur travail !

André Bayot,

Président

Régionale Natagora Entre-Sambre-et-Meuse.

<https://www.natagora.be/esm>